

Terres-de-Haute-Charente

Genouillac • La Péruse • Mazières • Roumazières-Loubert • Suris



TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

un envol, un territoire, un avenir

Magazine n°6

Janvier 2022



Emilie LAGARDE

DROIT DE LA FAMILLE - DROIT PENAL - DROIT CIVIL



Consultation sur RDV à
ROUMAZIERES LOUBERT
tous les vendredis

Consultation sur RDV à
MONTIGNAC CHARENTE
tous les mercredis

**AIDE
JURIDICTIONNELLE
ACCEPTÉE**

66 route nationale
16270 ROUMAZIERES LOUBERT
2 avenue des Avenaux
16330 MONTIGNAC CHARENTE

54 rue de l'Arsenal
16000 ANGOULEME
05.45.69.28.63 - 06.61.04.13.08

www.lagarde-avocat-charente.fr
emilie.lagarde@gmail.com

1^{er} RDV GRATUIT



De la fourche
à la fourchette

La Ferme Gourmande Cyrille MANDON

HORAIRES
LE MARDI : 9H - 13H
DU MERCREDI AU VENDREDI : 9H - 13H / 14H - 17H
LE SAMEDI : 9H - 13H

54 rue Nationale - ROUMAZIÈRES-LOUBERT

05 45 71 10 93

www.cyrille-mandon.fr / cyrille.mandon56@orange.fr

Vidange
Fosses
Septiques



Terrassement • Assainissement • Goudronnage
• Particuliers et Professionnels

Route d'Agnas, 16150 EXIDEUIL

06 86 04 18 54



7 rue de l'Union
16270 ROUMAZIERES-LOUBERT

06 19 35 26 64

renofacecharente@gmail.com

Le mot du maire

Le mot du maire < 3

Vie municipale < 18

- Travaux • Espaces Verts
- Personnel communal • Départs en retraite • Portage de repas à domicile • CCAS • Mutuelle communale • Véhicules CCAS
- Formulaire inscription • Galerie des Arts • Chantiers d'insertion
- 11 novembre • Informations
- Été 2021 • Équipements sportifs et loisirs • Journée « Nettoyons la nature »
- Informations pratiques
- Recensement • Élections 2022

La médiathèque < 19

Vie scolaire < 20

Vie associative < 23

- CSCS Haute-Charente
- Amicale des parents d'élèves
- La Croix-rouge • Les Charmilles
- Collectif d'animation de Suris
- Las Bodegas • Trot' en Charente
- Club randonnée • AAPPMA
- La voie de l'hirondelle

Patrimoine < 27

- La Péruse, Église Saint-Pierre-aux-Liens

Manifestations 2022 < 28

Les vœux de l'opposition < 30

Jours et heures

d'ouverture des mairies

MAIRIE DE ROUMAZIÈRES-LOUBERT
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h30 / 13h45-16h45
Jeudi : 8h30-12h30

MAIRIE DE GENOUILLAC
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00

MAIRIE DE LA PÉRUSE
Mardi, mercredi, vendredi :
13h30-16h30

MAIRIE DE SURIS
Du lundi au vendredi : 9h00-12h00

MAIRIE DE MAZIÈRES
Lundi et vendredi : 13h30-17h00

En cas d'urgence : 06 45 28 93 08
Uniquement le week-end

MAGAZINE JANVIER - N° 06

communedeterresdehautecharente
Directeur de publication : Sandrine PRECIGOUT
Responsable de la rédaction : Héliène MARSAC
Commission communication : Jean-Claude TRIMOULINARD, Mireille PAIN, Manuel DA COSTA, Amandine CLAUZEL, Sandrine LAGARDE, Salomé MOINIER, Chantal DELAGE, David FREDAGUE, Matthieu LABARUSSIAS, Marie Madeleine MARCIQUET, Michèle DHERBECOURT, Josiane PEREIRA, Pascale BOUTENEGRE.
Crédit photos : Mairie, CSCS Haute Charente, Associations, Marie-Françoise CORMIER.

Cher.e.s administré.e.s

Au seuil de cette nouvelle année 2022, toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux.

Que cette année vous apporte santé, sérénité et joie au sein de vos familles.

L'année 2021 aura encore été marquée par l'épidémie de Covid-19 Nous nous demandons tous quand la vie normale va pouvoir reprendre. Malheureusement, je crains que nous devions encore patienter et surtout rester prudent en respectant les gestes barrières nécessaires afin de nous protéger et de protéger également notre entourage. Je compte sur vous pour respecter ces gestes indispensables.

Le centre de vaccination, ouvert depuis le 18 janvier 2021, bat à nouveau son plein avec l'administration des troisièmes injections ou doses de rappel. Plus de 39 000 doses de vaccin ont pu être administrées. Nous restons pleinement mobilisés pour vos prises de rendez-vous vaccination au secrétariat de la mairie que vous pouvez joindre au 05 45 71 20 54.

Je remercie une nouvelle fois les acteurs du centre de vaccination (médecins, infirmier.e.s, pharmacien.ne.s, bénévoles, administratifs) pour leur implication. Sans eux, rien n'aurait été possible.

Je remercie également chaleureusement le président du club des aînés et son conseil d'administration qui ont su faire preuve de compréhension en nous laissant utiliser la salle des aînés. Nous espérons tous pouvoir très bientôt réutiliser la salle des fêtes de Roumazières-Loubert pour nos animations locales.

Malgré l'épidémie, l'équipe municipale en place travaille sur de nombreux dossiers et de nouveaux projets en parallèle du fonctionnement quotidien de notre collectivité :

- Des travaux de sécurité réalisés devant les écoles de Genouillac, l'aménagement de l'entrée du bourg de la Péruse (subventionnés par les amendes de police à hauteur de 12 500€ représentant 50% de la dépense réalisée), des chicanes sur la route de Beauvoir à Genouillac, des travaux d'aménagement et de matérialisation du carrefour route des Chenies à La Dauge. La peinture des passages piétons sur la RN141 dans la traversée de Roumazières Loubert était nécessaire à la sécurité de tous.
- L'installation d'un système de vidéoprotection devant nos ateliers municipaux, mairie, salle des fêtes et halle sportive afin de lutter contre les vols et dégradations. Je tiens à préciser que seuls les bâtiments communaux sont sous vidéoprotection. Ces travaux d'un montant de 9 650 € ont été subventionnés par l'Etat à hauteur de 31 % soit un reste à charge pour la commune de 6 650€ sur cette installation recommandée par les services de l'Etat.
- Nous nous réjouissons de la fin des travaux d'aménagement du bourg de Suris. Ces travaux d'un montant de 590 000 € HT ont été subventionnés par l'Etat, le Département et le programme européen LEADER à hauteur de 59 % soit un reste à charge pour la commune de Terres-de-Haute-Charente de plus de 240 000€.

Sécurité et solidarité, voici les maîtres mots qui auront rythmé cette fin d'année 2021.

La solidarité avec, tout d'abord, la mise en place au mois de mai de la mutuelle communale. 12 permanences ont été assurées et de nouvelles dates sont programmées en ce début d'année 2022. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de la mairie, l'étude de votre situation est entièrement gratuite.

La solidarité avec, aussi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui a récemment fait l'acquisition d'un nouveau véhicule de portage de repas financé par les artisans et commerçants locaux. Je tenais à les remercier chaleureusement. Grâce à ce nouveau véhicule, plus de 50 repas par jour sont ainsi distribués à nos aînés. Je remercie également le personnel de la cuisine centrale sous la houlette de sa responsable, pour le travail réalisé et le professionnalisme de l'équipe (cantine et portage des repas à domicile).

Je souhaite, comme vous tous, voir revenir nos manifestations communales portées par nos associations et qui nous manquent énormément. Nous avons apporté une attention particulière à celles-ci, plus de 100.000 € de subvention ont ainsi été attribués à nos associations. Nous avons mis en place une patinoire totalement gratuite pour tout le mois de décembre dans le gymnase du collège de Terres-de-Haute-Charente. Cette animation festive s'inscrit dans la politique d'accès gratuit aux loisirs et a également été pensée pour permettre à nos associations de se relancer.

Nous n'oublions pas notre jeunesse sur la commune de Terres-de-Haute-Charente, une jeunesse qui souffre également beaucoup de cette situation sanitaire inédite. La patinoire a été mise à disposition des écoles, des collèges et de la MFR. Des aires de jeux ont été installées sur la commune et à proximité d'écoles ou d'accueil de loisirs. Le pumptrack installé au parc du clos du trône fait déjà chauffer les roues des VTT, BMX, rollers, etc. (coût de l'investissement 65 000€ subventionné par l'Etat à hauteur de 27% soit un reste à charge pour la collectivité d'un peu plus de 47 000€). Chaque classe de nos écoles a également été équipée d'un tableau numérique connecté soit un investissement de presque 60 000€ subventionnés par le plan de relance à 50% pour le dossier 2020 et 70% pour le dossier 2021.

Pour commencer cette année 2022, les habitants de la commune de Terres-de-Haute-Charente seront recensés du 20 janvier au 19 février. 10 agents vont ainsi pendant 1 mois aller à votre rencontre.

Je souhaite et je compte sur vous pour leur réserver un accueil chaleureux.

Je remercie mes élus municipaux pour leur implication et leur présence sur les nombreux dossiers en cours. Merci à eux pour leurs esprits constructifs et optimistes avec leur envie de faire de Terres-de-Haute-Charente une commune dynamique, attractive, sécurisée et solidaire. Je n'oublie pas les services et agents municipaux pour leur implication.

Je vous souhaite, nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année.

La Maire
Sandrine PRECIGOUT



EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE ACTUELLE, LA COMMUNE DE TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE A DÉCIDÉ D'ANNULER LES VŒUX DU MAIRE ET LES REPAS DES AÎNÉS POUR 2021.

Travaux

Au cours de ces derniers mois, nos équipes municipales ont réalisé différents travaux sur les 5 communes historiques.

BÂTIMENTS

ROUMAZIÈRES-LOUBERT

Galerie des arts : Réfection du plafond, des peintures et pose de rails d'exposition.

Logement rue des Tamaris : Le logement a été rénové.

École primaire : La chaudière a été remplacée, la climatisation a été installée dans une partie des classes. Des tableaux numériques ont été installés.

École maternelle : Le sol souple a été remplacé autour des jeux de la cour.

TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Réfection en lasure des abribus.



VOIRIE

LA PÉRUSE

Un ralentisseur a été installé devant la mairie. Aménagement de l'entrée du bourg RD169.

GENOUILLAC

Un ralentisseur a été installé devant les écoles avec un aménagement.

Beauvoir : Fin d'aménagement d'aires de croisement.



Travaux

VOIRIE

ROUMAZIÈRES-LOUBERT

Pont Sigoulant : Aménagement et matérialisation du carrefour route des Chénies/La Dauge.

Chez le Moine : Création de fossés et entrées de champs

Piscine : Dépose, pose du liner et remplacement du feutre pour la retenue du sable.

Le mur et la terrasse du snack « l'Impérial » ont été réaménagés.

Réfection des parkings devant « Prop'net » et l'association du Chemin du Hérisson

Réfection du pont du ruisseau des Mazes.



TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Réfection de tous les marquages aux sols.

Pose de panneaux de rues et numéros de maisons sur toute la commune.

Entretien de tous les chemins, bouchage de nids-de-poule et fauchage sur tout le territoire.



SURIS

Aménagement du bourg

La rue centrale est terminée.



Espaces verts

Achat d'un camion benne pour le service espaces verts.

Les équipes ont poursuivi l'entretien des rues, des parterres, le nettoyage des cimetières, la tonte sur tout le territoire ainsi que le fleurissement.

Personnel communal

DÉPARTS ET ARRIVÉES POUR 9 AGENTS COMMUNAUX :

Durant le 2^e semestre 2021, 3 agents communaux ont quitté la collectivité et 6 l'ont intégrée.

Les départs depuis le 1^{er} juillet 2021

- Lorraine BRANDY : Seconde de cuisine
- Christiane FORT : Agente spécialisée des écoles maternelles
- Tess SAULNIER : Chargée de mission de développement territorial

Les arrivées depuis le 1^{er} juillet 2021

- Aurélie ALLIGANT : Agente de restauration cuisine satellite Genouillac
- Imane BEN ALI : Adjointe administrative secrétaire comptable
- Jean-Marc BESSON : Garde champêtre
- Pascale BOUTENEGRE : Chargée de communication et développement territorial
- Magalie LADRAT : Agente de restauration cuisine centrale
- Audrey VENIEL BARNY : Agente espaces verts

Départs en retraite pour trois employées communales

Emilia Rodrigues, Christiane Fort et Raymonde Sardin, employées à la mairie de Terres-de-Haute-Charente, ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Des hommages et des présents pour les trois agentes territoriales retraitées :

C'est au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à la salle des fêtes de la commune historique de Genouillac, le vendredi 15 octobre, que la maire de la commune, Sandrine Précigout, leur a rendu un bel hommage en présence des maires délégué.e.s, des adjoint.e.s et élus.e.s, du député Jérôme Lambert, de la directrice générale des services et des agents communaux. De jolis cadeaux leur ont été offerts.

Emilia Rodrigues, après avoir élevé ses enfants et occupé la fonction de garde d'enfants et de femme de ménage, est entrée dans la collectivité en 1990 en qualité d'agente non titulaire, pour des missions d'ATSEM. Stagiaire en 1993, elle est titularisée dans son poste à temps complet en 1994. Après un avancement de grade d'agente d'entretien qualifiée en 2000, elle obtient son CAP petite



enfance en 2004 ; ce qui la propulse adjointe technique 2^e classe en 2012, avant d'occuper le poste d'adjointe technique principale 2^e classe en 2013 et celui d'adjointe technique principale 1^{re} classe en 2018. Emilia a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2021.

Christiane Fort, après avoir exercé une activité de vendeuse au magasin Caprice de Roumazières-Loubert, est entrée dans la collectivité en 1987 où elle a occupé la fonction, jusqu'en 1989, d'agente spécialisée des écoles maternelles (ATSEM) remplaçante. Stagiaire jusqu'en 1989, elle est titularisée en 1990 et devient, après un avancement de grade en 2013, ATSEM principale 2^e classe pour, en 2018, être nommée ATSEM principale 1^{re} classe.

Christiane a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} août 2021.

Après un parcours professionnel dans le commerce et la restauration, Raymonde, qui a occupé la fonction d'agente de collectivité à la Maison familiale de La Péruse de 2003 à 2005, est entrée comme stagiaire agente d'entretien à la cantine du SIVOS de Suris/La Péruse/Saint-Quentin-sur-Charente en 2005. Elle est titularisée en 2006 et devient adjointe technique principale 2^e classe en 2017. Elle est nommée en 2019 dans ce même grade à la commune de Terres-de-Haute-Charente suite à la dissolution du SIVOS et à la fusion des communes.

Raymonde Sardin a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mars 2021.

Sandrine Précigout a rendu hommage au professionnalisme et aux qualités humaines des trois retraitées qui ont reçu leurs cadeaux de départ.

La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié et d'un buffet concocté par l'équipe de la cuisine centrale de Terres-de-Haute-Charente sous la houlette de Fanny Larenaudie.

Les agents en charge du service « portage de repas à domicile »

Cette fois, ce sont les agents de la cuisine centrale qui sont mis à l'honneur et plus particulièrement ceux en charge des repas portés à domicile qu'ils produisent au quotidien. Un service communal qui prend de plus en plus d'ampleur avec le vaste territoire que représente Terres-de-Haute-Charente. En septembre 2021, on enregistrait 50 habitants inscrits à ce service contre 33 en septembre 2019.



De gauche à droite : haut : Christelle Joly, Sandrine Betton Gouleau, Corinne Versabeau, Magalie Ladrat, Anaïs Barbé, Emma Moyen, Maria Jallageas, Natercia Dos Santos, Florence Fourmond.
En bas : Karine Malharbe, Sarah Lage, Virginie Damperat, Jessica Vila-Cha. Absents : Fanny Larenaudie et Julien Dutillet.

L'HISTORIQUE

Le portage des repas existe depuis 1996. Les repas étaient alors confectionnés par la maison de retraite et uniquement délivrés aux habitants de Roumazières-Loubert. C'est seulement à partir de 2019, année de la fusion des 5 communes, que la cuisine centrale a repris ce service pour l'ensemble des habitants de Terres-de-Haute-Charente.

QUI PEUT PRÉTENDRE À CE SERVICE ?

Ce service, très spécifique, est destiné :

- aux personnes de plus de 65 ans rencontrant des difficultés d'autonomie,
- aux personnes de moins de 65 ans sous certains critères (bénéficiaires de l'APA, carte d'invalidité de plus de 80 %, incapacité de cuisiner un repas avec certificat médical à l'appui).

Il est nécessaire de s'inscrire auprès du CCAS (inscription obligatoire).

LE CONDITIONNEMENT ET LA LIVRAISON À DOMICILE

Le repas, complet et équilibré, est livré du lundi au samedi (sauf les jours fériés) entre 10h30 et 13h directement à domicile. Corinne Versabeau est responsable de la distribution. Le repas se trouve dans un plateau compartimenté prévu pour conserver les aliments au chaud.



Les camions de livraison

LES MODALITÉS LIÉES AU PAIEMENT ET AU FINANCEMENT

Le repas est à 7,62€ l'unité depuis le 1^{er} juin 2021. Il est à noter qu'une partie peut être prise en charge par le CD16 (Conseil Départemental de la Charente) dans le cadre de l'APA ou par certaines caisses de retraite ou mutuelles.



Le plateau compartimenté

COMMENT SE RENSEIGNER ?

Pour tout renseignement, toute étude de dossier ou toute nouvelle inscription, contactez Anaïs Barbé, responsable administrative du CCAS au 05 45 71 20 54 ou au 07 86 52 40 81 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 16h45.

UN TÉMOIGNAGE D'UNE BÉNÉFICIAIRE DU SERVICE, MADAME LUCIENNE COLDEBOEUF

- Depuis quand bénéficiez-vous de ce service ?

Je suis inscrite depuis 2019.

- Qu'en pensez-vous ?

C'est très bien, dans l'ensemble. Le repas fait souvent le midi et le soir. L'équipe est vraiment charmante et arrangeante. Par exemple je suis allergique au gruère et on ne m'en met pas. Elles sont toutes très gentilles et c'est un plaisir d'échanger et de me confier à toutes lorsqu'elles viennent.

- Quelles améliorations ?

Je n'ai pas de remarque négative à faire. A part peut-être qu'on trouve un peu trop souvent de maïs et de blé.

- Et pendant la période covid ?

Les filles ont toujours été très professionnelles. Elles avaient les masques, les gants et même le filet. Elles ont toujours fait attention en livrant. En plus il n'y a eu aucune interruption pendant cette période. C'était plaisant de les voir car on ne pouvait pas trop sortir et on ne voyait pas grand monde. Elles étaient très attendues !

Inauguration des véhicules portage repas du CCAS



Le CCAS de Terres-de-Haute-Charente a récemment fait l'acquisition d'un nouvel utilitaire pour le portage repas financé par les artisans et commerçants locaux. Ce dernier vient s'ajouter au premier déjà utilisé par les agents du portage repas et financé de la même façon. Ce nouveau véhicule a été inauguré en présence des élus, agents, membres du CCAS et partenaires de la commune vendredi 8 octobre dernier.

La municipalité adresse ses remerciements aux partenaires de la commune pour le financement des deux véhicules portage repas : AS Déco, Atelier Bois, SARL Crespo Dupin, SARL Fourreau et Fils; Entreprises Garraud, Robert Vincent Minot, Monier, SARL Nivelles recyclage, Raynaud ambulance, SARL Renoface, TSN services, Garage Voisin ainsi qu'aux agents communaux pour l'organisation du pot et la confection des amuse-bouches.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Terres-de-Haute-Charente

Repas des aînés

Comme vous le savez, nous vivons une année très particulière en raison des conditions sanitaires. Dans ce contexte, et de façon exceptionnelle, nous avons fait le choix de ne pas organiser les traditionnels repas des aînés.

En revanche, nous maintenons évidemment la distribution (à domicile) des colis de fin d'année, à tous nos aînés à partir de 65 ans.

Nous espérons vous retrouver dès l'année prochaine, dans des conditions à nouveau normales, autour de ce moment de convivialité qui nous tient à cœur.



Maison À Venir

Le 22 juin, sur la place de la mairie déléguée de Suris, le camion Ma Maison À Venir a présenté des idées pour « bien vieillir » chez soi, pour échanger et accompagner à penser l'évolution de votre logement pour les prochaines années. Cette animation gratuite a réuni une vingtaine de personnes,



des personnes âgées, des aidants et professionnels du Département.

Maison À Venir est une maison reconstruite de 25 m² dans laquelle l'équipe présente les principales pièces d'un logement (entrée, cuisine, salon, salle d'eau et chambre) afin de découvrir des « trucs et astuces » pour la vie de tous les jours et essayer des petits objets pratiques (un ouvre-bocal électronique, un téléphone et une tablette adaptés, un enfile-bas, un rehausseur de prises...). Emmanuel, chargé de prévention avait sélectionné plus de 70 équipements en fonction des différentes pièces de la maison. L'ergothérapeute, quant à elle, a échangé sur les situations personnelles ou les projets.

Si vous n'avez pas pu être présent et que vous avez des questions sur l'aménagement de votre logement, vous pouvez toujours contacter ReSanté-Vous au 05 49 52 24 17.



Mutuelle communale pour tous

Depuis mai 2021, la commune a mis en place une mutuelle communale en lien avec l'association ACTIOM.

Pour rappel, l'objectif de l'Association ACTIOM est de protéger nos administrés en leur permettant de bénéficier eux aussi d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif, sans subir pour autant les augmentations importantes des cotisations d'une année sur l'autre.

Sans questionnaire de santé, sans condition de revenus, personnalisable et négociée auprès de Mutuelles, l'offre

« Ma Commune Ma Santé » s'adapte aux besoins de chacun. A ce jour, 11 permanences ont été assurées avec 74 rendez-vous honorés (et 13 contrats signés). Les premiers retours sont très positifs !

Alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous en joignant la mairie, ou le numéro dédié de l'association 05 64 10 00 48, sur lequel vous pourrez échanger avec des conseillers spécialisés du lundi au vendredi de 9h à 18h.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Inscription au registre des personnes âgées et vulnérables à intégrer dans le plan communal et départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid...).

Personne(s) à inscrire :

Nom :
 Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Téléphone (obligatoire) :
 Vit : Seul(e) En couple Autre à préciser.....

Qualité de la personne à inscrire :

Personne âgée de 65ans et plus Personne reconnue handicapée
 Autre à préciser.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone (obligatoire) :
 Qualité (enfants,amis,voisins) :

Personne à contacter en cas d'urgence 2 :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone (obligatoire) :
 Qualité (enfants,amis,voisins) :

Professionnel(s) intervenant au domicile :

Service d'aide ménagère Portage repas Autre à préciser.....
 Intitulé du service :

Signature(s) (obligatoire) :

A compléter, si nécessaire, et à retourner ou à déposer à la mairie de Terres-de-Haute-Charente ou aux mairies déléguées de Genouillac, Mazières, La Péruse et Suris.

Ce registre est soumis au décret 2004-926 et peut être mis à disposition du préfet et représentant de l'état en cas de déclenchement du plan canicule et grand froid. L'inscription à ce registre n'est pas obligatoire et vous pouvez à tout moment sortir du dispositif sur une demande simple adressée à Madame la Présidente du CCAS en justifiant de votre identité et de votre adresse

CCAS – Mairie de Terres-De-Haute-Charente
 31 rue de l'Union Roumazières-Loubert 16270 TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE
 05.45.71.20.54

Inauguration Galerie des arts

La « boutique éphémère », située 1bis avenue de la gare, s'est vue entièrement relookée et rebaptisée « Galerie des Arts ». Les travaux de réfection ont été effectués par le personnel communal pour la peinture, la menuiserie et la maçonnerie et par l'entreprise locale Garraud pour l'électricité et le chauffage. Cette galerie aura pour but d'accueillir la boutique éphémère sur la période de Noël et de printemps. Artisans d'art et producteurs locaux pourront mettre en vente leurs confections. Elle servira également de salle d'expositions temporaires, pour permettre l'accès à la culture et contribuer à l'animation du centre-bourg de Roumazières-Loubert. L'inauguration de la galerie s'est déroulée le mardi 19 octobre 2021.

PORTRAITS D'UN TERRITOIRE

A cette occasion, l'exposition «Portrait(s) d'un territoire» a été dévoilée. Fruit du travail de plus de 100 élèves des écoles de Roumazières-Loubert, du collège Jean Michaud, du Réseau d'Education Prioritaire et des jeunes du Centre Social Culturel et Sportif, elle rassemble interviews, recueils, cartes, photographies et témoignages de souvenirs d'enfance. C'est à travers 10 portraits d'«Anciens» de la commune de Terres-de-Haute-Charente que cette exposition nous offre un retour vers le passé. Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans l'accompagnement d'Armelle Rivet du centre de documentation et d'information du collège, de Céline Levain, photographe, de Gaëlle Bouchet, coordinatrice du Réseau d'Education Prioritaire (REP) et d'Hélène Marsac, conseillère municipale et conseillère pédagogique de la circonscription de Confolens. Il a été soutenu par le Collège Jean Michaud,



le REP, le Centre Social Culturel et Sportif de Terres-de-Haute-Charente, l'association Artgila, la Communauté de Communes de Charente Limousine, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la commune de Terres-de-Haute-Charente. Cette exposition est restée, pendant plusieurs semaines d'octobre et novembre, à la curiosité des scolaires et des habitants du territoire. Elle a vocation à se déplacer sur tout le territoire de Charente Limousine dans les mois à venir.

Un graffeur et les chantiers d'insertion

ont donné des couleurs aux postes de transformateurs électriques.



Il faut bien avouer que les vieux transformateurs électriques présents un peu partout, sont tout sauf beaux à voir. C'est d'ailleurs pour cela que la commune de Terres-de-Haute-Charente en partenariat avec Enedis et le CIAS du Confolentais a décidé de réhabiliter et valoriser une partie de ceux qui se trouvent sur le territoire. Plutôt que de les laisser se dégrader, ENEDIS qui en est le propriétaire, laisse carte blanche.

Quatre transformateurs électriques ont été ciblés : chez Lambert à Genouillac, à la gare SNCF, au marché couvert à Roumazières-Loubert et aux Brigaudies à La Péruse.

En faisant appel à quelques agents du chantier d'insertion pour la remise en état (embellissement et pose de sous-couches de peinture) et grâce aux talents de l'artiste graffeur Mathieu Perronno, ces transformateurs se sont vus métamorphosés en véritables œuvres d'art.

Fraîchement relookés, ils ont été inaugurés le jeudi 21 octobre en présence du graffeur, d'élus, de représentants de la société Enedis et d'agents du chantier d'insertion.



Commémorations du 11 novembre

Les commémorations aux monuments aux morts du jeudi 11 novembre 2021 se sont déroulées sur les cinq communes historiques de Terres-de-Haute-Charente : Genouillac, La Péruse, Mazières, Roumazières-Loubert et Suris. Des représentants de la gendarmerie, des élus du conseil municipal, des établissements scolaires avec une forte mobilisation des élèves de la MFR de la commune, des portes drapeaux et d'anciens combattants, de la banda Las Bodegas et du policier municipal ont assisté à cette matinée commémorative.

Épargnés par la pluie, chacun, devant chaque monument aux morts, a assisté à la lecture du message de la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, au dépôt de gerbe et a pu se recueillir.



Informations

BAIGNADE DES PRÉS DE PEYRAS

Fréquentation moyenne avec une météo peu favorable, et une bonne activité de la base de loisirs malgré la situation sanitaire. Environ 8 500 personnes ont fréquenté le site.

ASSOCIATIONS

Nouveau Président

Association club des Cyclotouristes

Guy HIROUX

07 81 34 94 76

guyhiroux@gmail.com

Nouvelle association

LAS BODEGAS Terres-de-Haute-Charente

Président Jérôme Pascaud

07 83 71 97 51

Animation des festivités publiques et privées avec 12 musiciens.

Vous trouverez dans ce magazine un article détaillé de cette nouvelle association.

COMMERCES – ARTISANS DU NOUVEAU

Mutuelle de Poitiers

Eric et Florence BILLAUD

3 ter avenue de la Gare

Roumazières-Loubert

Agence C immobilier

57 bis route nationale

Spécialisée dans l'achat, la vente et la location de maisons

05 16 46 08 44

c.immo16270@gmail.com

Captain Cœur de Bœuf

Messieurs Vincent LOPEZ

et Philippe LAFAYE

Bât 1 - ZA bois de la Marque

Roumazières-Loubert

06 60 36 29 84

06 18 55 35 75

Vente et production de bières

ÉCOLES- COLLEGE

École maternelle - Les Grillons

Roumazières-Loubert

Directrice : Virginie Le BORGNE

05 45 71 78 21

École élémentaire - Jean Everhard

Roumazières-Loubert

Directrice : Virginie THYBAUD

05 45 71 11 44

École du plan d'eau

Genouillac

Directeur : Nicolas DA SILVA

05 45 71 22 01

Collège Jean-Michaud

Roumazières-Loubert

Principale : Josiane MEILLAT

05 45 71 11 14

GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Roumazières-Loubert

École maternelle - 05 45 71 39 18

Genouillac

École primaire - 05 45 71 13 11

La Péruse

Salle des fêtes - 05 45 71 08 93

Été 2021



MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS

Pour faire perdurer la vente du producteur au consommateur et promouvoir les produits de nos terroirs, les élus ont décidé d'organiser, cet été, les Marchés de Producteurs de Pays (MPP) sur quatre des cinq communes historiques de Terres-de-Haute-Charente. Ces marchés permettent de garantir des produits de qualité et une authenticité de leurs origines. Des tables, un point cuisson et une buvette, quand cela a été possible, ont été mis à disposition pour déguster ces produits locaux sur place. La tenue de ces marchés, toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur, a été l'occasion de retrouver des moments de convivialité et de partage.

La commune historique de Roumazières-Loubert n'a malheureusement pas pu ouvrir le bal le 17 juin en raison des conditions météorologiques. Le Marché de Producteurs de Pays de la commune historique de Mazières, le 24 juin, a lancé la campagne des marchés sur Terres-de-Haute-Charente. Le marché de la commune historique de La Péruse a eu lieu le 29 juillet et la commune historique de Suris a clos la saison le 26 août. Chaque marché a connu

un franc succès avec, pour chacun d'eux, une dizaine de producteurs (vins et spiritueux, viandes, fromages de chèvre, etc.), des centaines de visiteurs, une météo et une ambiance radieuses.

Un grand merci aux organisateurs, aux services de la commune, aux producteurs et aux nombreux visiteurs pour leur implication. A l'année prochaine pour une nouvelle campagne de Marchés de Producteurs de Pays.

ANIMATIONS GRATUITES AU PLAN D'EAU DES PRÉS DE PEYRAS

Pour profiter des vacances, du soleil et rester actif pendant l'été, la commune a offert du 9 au 20 août des animations sportives gratuites au plan d'eau des Pradelles ! Pendant deux semaines, du lundi au vendredi, ont été proposées des activités sportives dispensées par un coach diplômé d'Etat, Christopher DELHOMME.

Au programme : Beach soccer (foot sur sable), Canoë Kayak, Gym, Fitness parents/enfants, motricité pour les 4-6 ans, marche nordique, danse, beach volley et handball (volley et handball sur sable), parcours de santé, réveil musculaire, frisbee, course d'orientation, etc.

Les jeunes et moins jeunes ont été au rendez-vous pendant ces deux semaines et ont largement profité de ces moments sportifs.



La structure gonflable, installée pour l'occasion, a attiré l'œil des nombreuses personnes profitant du plan d'eau qui se sont laissées tenter par un peu d'exercice. L'association de danse et de fitness Urban Section a assuré une après-midi initiation fitness et un cours de danse !

Ce programme estival a ravi petits et grands et a fait bouger Terres-de-Haute-Charente !

De nouveaux équipements sportifs et de loisirs installés sur la commune de Terres-de-Haute-Haute-Charente

Vous trouverez sur la commune différents jeux installés par la société Proludic :

Commune déléguée de Genouillac

- Une nacelle pour les enfants de 2 ans à adolescents
- Un diabolo pour les 2 à 10 ans
- Une maisonnette de grimpe pour les 2 à 10 ans
- Un ressort pour les 2 à 10 ans
- Un rotatwin : jeu en rotation et translation pour les 2 ans à adolescents



Commune déléguée de La Péruse : Place Les Renagies

- Une nacelle pour les enfants de 2 ans à adolescents
- Un diabolo pour les 2 à 10 ans
- 3 ressorts pour les 2 à 10 ans
- Une table de ping-pong pour les 2 ans à adultes



Commune déléguée de Roumazières-Loubert

Au clos du Trône, à l'aire de jeux déjà existante, il a été rajouté :

- Un tourniquet : jeu à rotation dynamique pour les 2 à 10 ans



Dans le parc du Clos du Trône, sur une plateforme de 45m x 45m, un PUMPTRACK a été installé.

Qu'est-ce qu'un pumptrack ?



Un pumptrack, c'est une piste fermée, constituée de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs (VTT, BMX, rollers, trottinettes, skateboards...).

Cette discipline, au regard de la piste, ne nécessite pas de pédaler mais d'agir en flexion avec ses bras et ses jambes sur les bosses et virages pour prendre de la vitesse. Le mot « pump » devrait prendre plus de sens après cette explication.

Sur cette zone, nous avons une drôle de table « une teqball »

Qu'est-ce qu'une teqball ?



Pour faire simple, c'est une nouvelle discipline basée sur le football et pratiquée à l'aide d'une table incurvée. Les règles de teqball sont faciles à comprendre. Le ballon ou la balle doivent être renvoyés du côté de l'adversaire, sur la table. Vous n'avez le droit qu'à 3 touches de balle maximum ! On peut aussi jouer au tennis de table, au volley...

Journée « Nettoyons la Nature ! »

Pour lutter contre la pollution des sols et contribuer à la protection de l'environnement, la commune a organisé, le samedi 9 octobre, une journée « nettoyons la nature » pour ramasser un maximum de déchets sur Terres-de-Haute-Charente. Pour rappel, il faut compter entre 100 et 1000 ans pour la décomposition totale d'une bouteille plastique, 500 ans pour les masques chirurgicaux et entre 10 et 100 ans pour les canettes.



De 10h à 12h, une vingtaine de bénévoles a ramassé les nombreux déchets présents sur la commune. En 2 heures, 120 kg de débris ont été récoltés ! Face à cette réussite, les élus souhaitent réitérer cette action très prochainement.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour nettoyer la commune et ont contribué à préserver la biodiversité de Terres-de-Haute-Charente.

La municipalité de Terres-de-Haute-Charente rappelle à ses administrés que des corbeilles de propreté sont installées et mises à leur disposition sur tout le territoire communal pour leurs déchets (masques, emballages, bouteilles, canettes, etc.). Elle rappelle également qu'aucun autre déchet que le papier hygiénique ne doit être jeté dans les toilettes. Il est strictement interdit d'y jeter des couches, lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, les stations d'épuration ne sont pas adaptées pour le traitement de ces déchets.

Informations pratiques

Sénateurs de la Charente (Nouvelle-Aquitaine)

Nicole BONNEFOY : 05 45 90 15 95
n.bonnefoy@senat.fr
François BONNEAU : 06 71 42 56 06
f.bonneau@senat.fr

Conseillers Départementaux du canton de Charente-Bonnieure

Les permanences se déroulent au rythme
d'une par trimestre à la mairie où les
dates et horaires sont disponibles.
Fabrice POINT : 06 27 67 83 20
fpoint@elu.lacharente.fr
Sandrine PRECIGOUT : 06 27 67 83 26
sprecigout@elu.lacharente.fr

Conseillers Départementaux du canton de Charente-Vienne

Philippe BOUTY : 06 30 94 18 52
pbouty@elu.lacharente.fr
Jeanine DUREPAIRE : 06 27 67 73 69
jdurepaire@elu.lacharente.fr

Député de la circonscription

Jérôme Lambert : sans rendez-vous.
Le calendrier de ses permanences est
affiché en mairie.
Renseignements : 05 45 39 00 09
ou 05 45 71 20 54

Élus

Tous les élus sont joignables à la
mairie, contacter l'accueil aux heures
d'ouverture.

CPAM

Pour tous renseignements : 3646
de 8h30 à 17h.

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS :

Sous-Préfecture de Confolens
Vendredi matin sur rendez-vous
uniquement : 05 45 97 61 28

CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON DE CHARENTE-BONNIEURE : M. Christian SANDOVAL

- Champagne-Mouton (Mairie) : le 1^{er} jeudi du
mois de 9h à 12h.
- Chasseneuil-sur-Bonnieure (maison des
associations - rue Bir'Hakeim) : de 14h à 17h.

Prendre rendez-vous de préférence sur
cette adresse mail :
christian.sandoval@conciliateurjustice.fr

Permanences GROUPAMA : Place du
Marché. Après Chabanais, Champagne
Mouton l'agence Mobile GROUPAMA
est présente tous les mercredis place du
marché à partir de 9h. Que vous soyez
particuliers, commerçants, entreprises
ou exploitants, Venez réaliser toutes
vos opérations d'assurances, de
prévoyance et financement.
N'hésitez pas !
À très Bientôt dans votre agence
GROUPAMA
Tél : 06 07 44 91 00

Permanences ADIL

Agence Départementale d'Information sur le logement

Vous recherchez une information
rapide dans le domaine de l'habitat,
appelez le 05 45 93 94 95.

Elle est également présente sur notre
territoire en permanence à :

Terres-de-Haute-Charente

Roumazières-Loubert le 2^e mercredi
du mois (matin) dans les locaux de la
Communauté de communes Haute
Charente

65 rue nationale (rendez-vous à
prendre auprès de l'ADIL 16)

Confolens

Le 2^e mercredi du mois après-midi à la
MSAP (Maison des Services au Public) –
Place Henri Coursaget

MAISON DE SANTÉ

Roumazières-Loubert :

Cabinet de Médecine Générale des Docteurs

- Michel RAMBEAUD, Etienne
MICHAUD et Damien LAILLER -
05 45 71 10 52
- Fabien DUMAS - médecin adjoint du
docteur LAPOUGE
- Laurence DOUSSON Infirmière
ASALÉE - 05 45 71 10 52

Cabinet Dentaire

- Docteur Jean-Luc DIVERNET
05 45 71 15 37

Cabinet Infirmier

- C. DESHAYES - A. BERNARD -
B. BOUTIN - L. BOUTIN -
A. DELAPORTE
05 45 71 23 66
Pour les prises de sang, sur rendez-
vous uniquement au 05 45 71 10 52.

Cabinet de Kinésithérapie

- Laurent DELCOMBEL - 05 45 71 17 65

Cabinet de Pédicure-Podologue

- Guillaume GOGNAT - 06 41 27 22 91

Cabinet d'Ostéopathie

- Quentin BRAYON
et Olivier PERRIN - 06 84 34 16 51

CENTRE CAMILLE CLAUDEL (Centre Médico-Psychologique)

- Secrétariat - 05 45 67 59 40
- Infirmières - 05 45 84 19 73

PHARMACIE VANELSIS :

1 avenue de la Gare - 05 45 71 20 42

Réflexologie plantaire :

Christine GUILBON - Le Bourg
Mazières - 05 45 31 21 83

HORAIRES D'OUVERTURE

Agence postale de Roumazières-Loubert :

Lundi après-midi : 13h30 à 16h30
Du mardi au vendredi : 9h à 12h - 13h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h

Agence postale de Suris :

L'agence postale de Suris est transférée
dans les locaux de la mairie de Suris.
Du lundi au vendredi : 9h - 12h
05 45 89 21 30

Agence postale de Genouillac :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h

Centre des Finances Publiques :

Roumazières-Loubert
5 rue des Paleines - 05 45 89 63 89
Le lundi et mercredi matin de 8h45 à 12h

INFO MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

Le marché a lieu tous les dimanches matins place du marché à
Roumazières-Loubert.



FACTURATION DES CANTINES ET GARDERIES

Nous informons les parents dont les enfants mangent à la cantine et fréquentent la garderie, que les factures pour ces prestations ne sont plus transmises par la commune mais par la DGFIP de Confolens en «AVIS DE PAIEMENT» et cela à partir des consommations de mars 2021. Attention, ce document est une FACTURE et non un rappel.

FEUX DE PLEIN AIR

Sont strictement INTERDITS toute l'année : Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine ; brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...); Lâcher de lanternes célestes ; brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont autorisés sous conditions : Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ; Gestion forestière ; Ecobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ; Brûlage des déchets verts parasites ou malades ; Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler : Déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire ; Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)

AVANT D'ALLUMER un feu, consultez le serveur vocal au 05 45 97 61 40.

Pour plus de détails, consultez le site internet des services de l'Etat à l'adresse suivante www.charente.gouv.fr
Pour tous renseignements, contactez la mairie.

CARRIÈRE DES GOURTHIANTS

Les horaires d'ouverture de la carrière sont les mêmes que ceux de la mairie de Roumazières-Loubert. Si vous souhaitez y déposer des matériaux inertes (dépôt de terrassements), vous devez vous présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité (obligatoire) ainsi que du numéro d'immatriculation du véhicule pour récupérer une clef de la carrière.

Le dépôt de déchets verts est désormais interdit.

UTILISATION DES GROS CONTAINERS DE COLLECTE DES DECHETS

Ils sont réservés uniquement aux usagers situés, sur les voies, rues, impasses sans issue où les camions de CALITOM ne peuvent pas manoeuvrer. **Pour tous les autres usagers, la collecte des sacs jaunes et noirs se fait devant chez eux où les sacs doivent être déposés.**

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ - PASSEPORT :

Depuis 2016, la mairie de Roumazières-Loubert ne fait plus la demande de carte nationale d'identité. Les mairies non équipées du dispositif de recueil des titres ne peuvent plus recevoir les demandes de carte nationale d'identité.

Vous pouvez toujours retirer la demande en mairie ou faire la pré-demande en ligne (www.service-public.fr ou www.ants.gouv.fr)

Ensuite vous devez impérativement PRENDRE RENDEZ-VOUS :

- mairie de Chabanais : 05 45 89 03 99,
- mairie de Chasseneuil : 05 45 39 55 36,
- mairie de Confolens : 05 45 84 01 97.

CARTE GRISE - PERMIS DE CONDUIRE :

Depuis le 1^{er} novembre 2017, vendre un véhicule ou le donner impose de remettre certains documents au nouveau propriétaire et d'avertir l'administration via un téléservice. Il n'est désormais plus possible de déposer à la préfecture la déclaration de cession (ou de l'envoyer par courrier).

La déclaration s'effectue à présent en ligne. Vous devez avoir accès à un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet pour utiliser le téléservice. Vous aurez également besoin d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipée d'une fonction photo)

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque Préfecture. Vous pouvez également vous rendre à la médiathèque de Roumazières-Loubert ou de Genouillac.

Pour accéder au service en ligne et créer votre compte à L'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : www.service-public.fr.

Demande en ligne de permis de conduire en cas de perte, vol, détérioration ou changement d'état.

Ce service vous permet de faire dans son intégralité une demande de permis de conduire en cas de perte, de vol, de détérioration ou en cas de changement d'état civil.

Pour accéder au service en ligne et créer votre compte à L'ANTS : www.service-public.fr.

POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

MSAP

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC MAIRIE DE CONFOLENS :

Place Henri Coursaget - 16500 CONFOLENS

Ouverte au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Sans rendez-vous ou avec rendez-vous pour les cas particuliers en téléphonant au 05 45 84 94 56 – msap@mairie-confolens.fr

Compétences: Informations administratives et juridiques générales. Renseigner, informer et orienter vers le bon interlocuteur.

MSAP

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Bureau de POSTE de SAINT-CLAUD :

Ordinateur et imprimante sont à votre disposition pour vos démarches administratives. Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le samedi 9h à 12h. Contact : msap.saint-claud@laposte.fr

POINT D'ACCÈS – SOUS-PRÉFECTURE :

1 rue Antoine Babaud Lacroze - 16500 CONFOLENS

Tél. : 05 17 20 34 04

Compétences : Aider les usagers dans leurs démarches concernant les permis de conduire et les certificats d'immatriculation - Tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h **uniquement sur rendez-vous.**

RÉSIDENTS ÉTRANGERS – DEMANDES ET REMISES DE TITRES DE SEJOUR :

Réinternalisation en Préfecture de l'accueil des ressortissants étrangers.

Pour faciliter et sécuriser la délivrance des titres de séjour biométriques (avec empreintes et photos) imposés par la réglementation européenne, l'accueil des étrangers se fait désormais en Préfecture.

Jours et heures d'accueil physique des ressortissants étrangers à la Préfecture pour les demandes de titres de séjour ou renouvellement: lundi, mercredi, vendredi 8h30 - 14h30.

L'accueil téléphonique pour les titres de séjour est assuré le mardi et le jeudi de 9h à 12h au 05 45 97 62 49.

LA FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE : QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ET COMMENT RÉAGIR ?

La carte bancaire est un moyen de paiement très sûr mais les techniques de fraude utilisées par les escrocs sont de plus en plus sophistiquées, notamment lors de paiement sur internet. La sécurité de votre carte et de vos opérations est directement liée à votre comportement. Aussi, prenez toutes les précautions pour préserver vos données bancaires surtout au téléphone.

COMMENT PROTÉGER VOS DONNÉES CONTRE LA FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE ?

Pour vous protéger contre la fraude, suivez quelques conseils de prudence :

- **Conservez votre carte dans un lieu sûr** et vérifiez régulièrement qu'elle est en votre possession. Par exemple, ne la laissez jamais dans votre véhicule,
 - **Apprenez votre code confidentiel par cœur** et ne l'écrivez pas,
 - **Cachez le clavier du terminal** ou du distributeur quand vous effectuez une opération de retrait,
 - **Signez votre carte bancaire** dès sa réception.
- Vous éviterez ainsi qu'un fraudeur appose sa propre signature en cas de perte ou de vol par exemple,
- **Surveillez vos relevés de compte régulièrement.** Dans le cas où figurerait une opération que vous n'avez pas autorisée, contestez-la immédiatement auprès de votre banque,
 - **Ne communiquez jamais vos données bancaires** (numéro de carte ou autres) ou un code d'authentification en réponse, notamment, à :
 - un mail, même s'il semble provenir d'une administration ou d'une banque,
 - un **appel téléphonique** lorsque votre interlocuteur indique, par exemple, être au service de votre banque et propose de débloquer votre compte ou de le sécuriser,
 - un sms contenant, ou non, un lien vers un site internet.
 - **Lors de retraits** à un distributeur de billets, ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

calitom
service public des déchets

Et si on continuait à passer au verre ?

Il reste encore dans notre poubelle noire l'équivalent de 7 kg d'emballages en verre par an et par Charentais qui pourraient être triés et valorisés mais qui partent en centre d'enfouissement.

A l'échelle de la Charente, ceci équivaut à près de 2 450 tonnes par an de verre qui ne sont pas collectés. Au-delà de l'impact environnemental certain puisqu'il s'agit de ressources perdues, ces déchets non triés représentent un surcoût financier de 300 000 € chaque année pour la collectivité qui paie des taxes importantes sur les déchets enfouis. Une somme qui impacte directement les impôts locaux et qui pourrait être facilement économisée.

D'autant que le verre se recycle à 100% et à l'infini ! Recycler le verre est donc un geste simple et efficace qui permet de préserver l'environnement : moins de ressources naturelles à prélever, des économies d'énergie et donc une diminution des émissions polluantes liées à la consommation d'énergie.

1 tonne de verre recyclée permet de fabriquer 2 200 bouteilles de 75 cl.

Que peut-on mettre dans le conteneur à verre ? Pour être recyclés, tous les emballages en verre doivent être déposés dans la borne à verre. Ceci concerne les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre vides, inutiles de les laver. Attention de bien enlever les bouchons et les couvercles ! Lorsqu'ils sont en métal, vous pouvez les mettre dans les sacs jaunes. Les bouchons en liège peuvent être déposés en déchèterie.

Attention aux faux-amis ! En revanche, les autres types de verre, même transparents, ne doivent pas être déposés dans la borne à verre. Surtout pas de : porcelaine, faïence, grès, carrelage, pare-brise, écrans ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselles en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent ou coloré, pots de fleurs, vitrocéramique...

Ces types de verre n'ont pas la

même composition, et donc pas les mêmes caractéristiques de recyclage. Leur température de fusion est différente de celle du verre d'emballage. Leur présence lors du recyclage altère donc la qualité du verre recyclé. Amenez-les en déchèterie !

Veillez à ne rien déposer au pied des conteneurs ! Au delà de l'incivilité qui est amendable, le verre est collecté par une grue qui ne permet pas la collecte des autres déchets. De ce fait, les communes sont contraintes de nettoyer les emplacements.

1 600 bornes à verre sont implantées en Charente, soit au moins 1 borne par commune et pour 209 habitants.

Pour connaître la borne à verre la plus proche de votre domicile, rendez-vous sur le site internet de Calitom www.calitom.com, et cliquez sur la carte interactive, puis sélectionnez «Conteneurs à verre» pour visualiser l'ensemble des bornes répertoriées.

Les emballages en verre se recyclent à l'infini



LES CHIENS CATÉGORISÉS

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes. Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre.

Les chiens de catégorie 1

Il s'agit des « chiens d'attaque ». La catégorie 1 se compose de 3 types (chiens assimilables à une race de part leurs caractéristiques morphologiques et non inscrits dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, plus communément appelé LOF) :

- chiens de type American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier), également appelés « pit-bulls » ;
- chiens de type Mastiff, également appelés « boerbulls »
- chiens de type Tosa.

L'objectif de la loi étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende d'après l'article L215-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Les chiens de catégorie 2

Il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose de 3 races (inscrites dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, plus communément appelé LOF) et 1 type :

- chiens de race American Staffordshire terrier (anciennement Staffordshire terrier) ;
- chiens de race Rottweiler
- chiens de type Rottweiler
- chiens de race Tosa

Le permis de détention

Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention.

La délivrance de ce document à un détenteur de chien catégorisé par la mairie de sa commune de résidence est soumise à 3 conditions :

- posséder une attestation d'aptitude : pour ce faire, il est nécessaire d'avoir suivi une formation de 7 heures portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents. Cette formation doit être délivrée par un formateur agréé.
- un chien de catégorie 1 ou 2 doit avoir réalisé une évaluation comportementale par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale entre 8 mois et 1 an d'âge. Si le chien est âgé de moins de 8 mois, il sera délivré un permis de détention provisoire au propriétaire ;
- posséder les documents justificatifs de l'identification du chien, de sa vaccination contre la rage, le certificat vétérinaire de stérilisation (uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Par exemple, un détenteur de chien dangereux qui ne possède pas son permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.



	CATÉGORIE 1	CATÉGORIE 2
ATTAQUE/DÉFENSE	Attaque	garde/défense
INSCRIT AU LOF	NON	OUI
STÉRILISATION	OBLIGATOIRE	NON OBLIGATOIRE
ATTESTATION D'APTITUDE	OBLIGATOIRE (Délivrée par un formateur agréé)	OBLIGATOIRE (Délivrée par un formateur agréé)
PERMIS DE DÉTENTION	OBLIGATOIRE (délivré par le maire)	OBLIGATOIRE (délivré par le maire)
DÉCLARATION EN MAIRIE	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
ASSURANCE	OBLIGATOIRE (Clause particulière)	OBLIGATOIRE (Clause particulière)
ÉVALUATION COMPORTEMENTALE	OBLIGATOIRE (Réalisée par un vétérinaire agréé entre 8 mois et 1 an d'âge)	OBLIGATOIRE (Réalisée par un vétérinaire agréé entre 8 mois et 1 an d'âge)
VACCINATION	Doivent être à jour	Doivent être à jour
MUSELIÈRE	Port Obligatoire	Port Obligatoire



Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées
Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

MAIRIES PSEIGNANTES



ELECTIONS 2022



Les élections présidentielles auront lieu les 10 avril et 24 avril 2022.

Les élections législatives auront lieu les 12 juin et 19 juin 2022.

RAPPEL : Les deux bureaux de vote de Roumazières-Loubert sont situés à la salle des fêtes.
Pour les autres communes, pas de changement.

La médiathèque



Paradoxalement, 2021 a été une année très riche pour les médiathèques de Terres-de-Haute-Charente. Tout d'abord, toutes les animations programmées ont pu avoir lieu et elles furent nombreuses mais surtout les médiathèques de Genouillac et Roumazières-Loubert sont maintenant dotées d'un nouveau logiciel avec son portail documentaire.

Voici l'adresse pour accéder à notre portail documentaire. Nous vous invitons donc à venir le découvrir :

mediatheques.terresdehautecharente.fr

Ce portail est encore en cours de construction et certains menus ne sont pas encore renseignés mais vous pouvez d'ores et déjà accéder à de nombreuses fonctionnalités :

- Découvrir les médiathèques de Genouillac et Roumazières-Loubert et leurs différentes ressources,
- Accéder à votre compte lecteur pour les personnes déjà inscrites dans une des médiathèques,
- Consulter le catalogue des documents des médiathèques et être informé des nouveautés,
- Consulter l'agenda culturel et vous inscrire aux animations proposées,
- Consulter nos sélections et les fonds spéciaux,
- Découvrir les différentes ressources numériques et notamment Sésame, la bibliothèque numérique de la Charente.

Cliquez sur une photo et il y a de bonnes chances pour qu'elle ouvre sur une nouvelle page pleine de ressources à découvrir ! N'hésitez pas à prendre contact avec Nathalie ou Marie-Christine si vous ne comprenez pas son fonctionnement, si vous avez une question, ou mieux encore venez nous voir...

C'était en 2021 à la Médiathèque de Roumazières...

Les ateliers de « La Science se livre » : une première cette année avec la participation des maternelles qui ont pu s'initier à « La chimie comme à la maison » ou découvrir « Le monde des insectes ».

« Ciné-jeunes » : Alexandre Leloup est venu sensibiliser les élèves de CM au monde du cinéma et de l'image avec le film d'animation « Tito et les oiseaux ».

Exposition / atelier « Il était une fois » : Aline Pallaro, artiste plasticienne charentaise a fait découvrir aux enfants de CE2 le travail du papier mâché.



« Graines de mômes » : Le spectacle de Nathalie Le Boucher « Mange-moi si tu peux », précédemment programmé en 2020, en direction des tout-petits a pu avoir lieu cette année et a rassemblé plus de 80 enfants de maternelle.



« Prix des incorruptibles 2020-2021 » : outre la visite d'Olivier Dupin, auteur jeunesse, invité cette année pour les classes de CP de Roumazières, les lectures à la maternelle et le vote des enfants, il faut noter une grande réussite au concours d'illustration et au quiz en ligne avec 4 lauréats à la maternelle de

Roumazières mais aussi 1 à l'école de Saint Laurent de Cérés. Un grand BRAVO encore une fois à nos petits bouts qui ont eu droit à leur article dans La Charente Libre.



Geoffroy de Pennart à la médiathèque : Invité par Nicolas Da Silva, le célèbre auteur pour la jeunesse a passé la journée dans les écoles de notre commune, pour finir à la médiathèque de Roumazières, où une trentaine d'enfants ont pu faire dédicacer un ouvrage de l'auteur offert par l'école.



En 2022...

Dès Janvier, retrouvez « Délivre tes livres » à Genouillac et la soirée pyjama de « La Nuit de la lecture ». Pour plus de détails et vous inscrire, rendez-vous sur l'agenda culturel des médiathèques sur notre portail : mediatheques.terresdehautecharente.fr

La rentrée

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN EVERHARD

C'est le 2 septembre 2021 que nous avons retrouvé le chemin de l'école toujours masqués et « séparés » dans la cour de récréation !

Nous espérons revoir les visages de nos élèves et profiter d'une cour libre de toutes barrières avant la fin de l'année.

Nous comptons **158 élèves** encadrés par une équipe et une structure qui ont peu changées :

- 2 CP dédoublés : Madame COYRAULT et Madame MICHAUD,
- 2 CE1 dédoublés : Monsieur COYRAULT et Madame SOURY,

- 1 CE2 : Madame DUPUY (les lundis et mardis) et Madame THYBAUD (les jeudis et les vendredis),
- 1 CE2/CM1 : Madame DA SILVA,
- 2 CM1/CM2 : Madame ARRIAS et Madame DUPUIS,
- 1 dispositif ULIS : Madame BONNY
Madame CAILLE intervient toujours les après-midis à la BCD.

Nous avons retrouvé notre école « modernisée ». En effet, toutes les classes ont été équipées de VPI (**Vidéo Projecteur Interactif**) et 5 classes sur 9 de climatiseurs.

Nous remercions la municipalité pour ces investissements qui favorisent notre travail et notre bien-être.

L'équipe enseignante



ECOLE DU PLAN D'EAU DE GENOUILAC

L'école primaire de Genouillac fait partie de la commune de Terres-de-Haute-Charente. Elle se compose de 6 classes de la TPS au CM2 avec 99 enfants inscrits.

- TPS/PS/MS Mme Carine PICARD aidée de Madame Sylvie MESNARD (18 élèves),
- MS/GS Mme Lydie PICARD aidée de Madame Corine LONGEVILLE (18 élèves),
- CP M. Nicolas DA SILVA, directeur de l'école (12 élèves),
- CE1 Mme Elisabeth GILBERT (12 élèves),
- CE2 Mme Lena LUTARD (18 élèves),
- CM1/CM2 M. Olivier BOURCHENIN (21 élèves).

Les projets de l'année sont les suivants :

Classes de TPS/PS/MS et MS/GS
(Toute petite section, petite section, moyenne section, grande section)

Les élèves des deux classes de maternelle (TPS-PS-MS et GS) vont travailler une grande partie de l'année sur le thème des émotions : ils vont étudier des albums, des comptines sur ce sujet. Ils vont bénéficier de interventions de Mme VIEIRA Nathalie, chargée de la médiathèque de Genouillac, qui viendra compléter ce travail avec différentes lectures liées au projet.

Ils vont également participer avec toutes les classes de l'école au projet « Grand Nord » : ils vont suivre un explorateur Sébastien Dos Santos, tout au long de son voyage en Alaska avec ses chiens de traîneau. Ils auront la chance de rencontrer Sébastien et ses chiens car ce dernier viendra passer une journée à l'école. Ils se rendront également trois fois au cinéma de Chasseneuil dans le cadre de l'opération : « Mon premier ciné ». Ils visionneront des courts métrages adaptés à des élèves de maternelle.

Classe des CP

Les CP participeront également au projet Grand Nord comme l'ensemble des élèves de l'école.

Ils travailleront également la lecture avec deux projets :

- La venue de l'auteur de littérature jeunesse Geoffroy De Pennart a permis de travailler le langage, la compréhension et la production d'écrits.

- Le projet Lire et faire lire : des adultes de la commune de Terres-de Haute-Charente viendront une fois par mois pour lire une histoire aux élèves de CP. Pendant les prochaines séances ce sera au tour des CP de lire une histoire aux différents adultes avec qui ils partageront des lectures passionnantes. Les élèves du CP au CE2 se rendent à la piscine de Chasseneuil depuis mi-novembre.

Classe des CE1

Une correspondance individuelle et collective avec une classe de Confolens rythmera les saisons de l'année scolaire, avec, si la situation sanitaire le permet, une rencontre en fin d'année.

Projet CP-CE1

- La rencontre d'un illustrateur et auteur de jeunesse en février, Mathieu SIAM, qui nous dévoilera les techniques d'illustration.

- Le projet de plantation d'arbres « Verger citoyen » à Genouillac. Et bien sûr, le projet grand nord commun à toutes les classes.

Classes de CE2 et de CM1-CM2

Aventuriers... autour de la Terre !

Cette année, les projets des deux classes conduiront les élèves sur la route de plusieurs aventuriers :

- **Sébastien BORGES DOS SANTOS**, en route vers le Grand Nord pour une expédition polaire avec ses chiens Huskies. Les élèves vont découvrir son univers, puis échanger par mail et en visio conférence avec lui avant de le rencontrer au printemps 2022.



- **Anne BEAUGÉ** et **Masa SUZUKI**, navigateurs au départ de la transat Jacques Vabre (Le Havre - La Martinique). Les enfants ont réalisé des dessins qui ont été collés sur la grand voile de Milai. Ils vont également correspondre avec les skippers à chaque étape de leur parcours (par mail et visio conférence) avant et après la course.



Ces deux aventures permettront d'aborder des notions au programme dans plusieurs disciplines : géographie, sciences et technologie, littérature, arts plastiques, lexique, expression écrite...

Dévoreurs de livres

Les enseignants ont pour objectif de donner aux enfants toutes les chances de trouver des livres qui leur plaisent et de prendre goût à la lecture.

C'est pourquoi ils fréquenteront régulièrement la bibliothèque de l'école et la médiathèque de Fontafie. Ils participeront également au festival « Délivre tes livres ».

ÉCOLE MATERNELLE LES GRILLONS

Le jeudi 2 septembre certains enfants ont découvert l'école et d'autres l'ont retrouvée.

L'équipe de la maternelle « les Grillons » a connu du changement avec les départs à la retraite de M. BLOCH (direction et enseignant) et de Mmes Christiane FORT et Emilia RODRIGUES (ATSEM) et les arrivées de Mmes Sabine LE BORGNE (direction et enseignante), DUPUY Noémie (enseignante), Christelle JOLY et Jessica VILA CHA (A.T.S.E.M).

Les effectifs de cette rentrée sont les suivants :

- 7 élèves dans le « dispositif moins de trois ans » avec Mme CHAILLET accompagnée de Mme DAMPERAT,
- 22 élèves en Petite Section avec Mme LE BORGNE et Mme DUPUY (le jeudi) accompagnées de Mme JOLY,

- 19 élèves en Moyenne Section/ Grande Section avec Mme VIGNAUD accompagnée de Mme ARTAUD,
- 20 élèves en Moyenne Section/ Grande Section avec Mme RIBEIRO accompagnée de Mme VILA CHA.



Cette première période se clôt avec la participation des quatre classes à « La Grande Lessive », le 14 octobre. Peut-être avez-vous aperçu les fils étendus devant l'école avec nos productions suspendues ?

COLLÈGE JEAN MICHAUD

Les professeurs ont retrouvé leurs collègues et élèves le 1^{er} septembre.

Certains étaient nouveaux : MM DELAYRAT Cyril et MAZINGUE Germain ont en charge les cours d'EPS, Mme TOURNIÉ Solène est une jeune professeure en anglais, Mme MARLIN Sandra assure les cours d'une classe en Mathématiques et en français, la professeure Mme Cristini FANLO, qui ne pouvait enseigner en présentiel, a finalement été remplacée à compter de fin septembre par M. REQUENA Fabien, grâce notamment à la mobilisation des parents et élus.

Au niveau de la direction, des changements également, Mme LABBÉ Aurélie a pris le poste de secrétaire de direction et Mme PATRIX Florence celui d'adjointe-gestionnaire.

En vie scolaire, Jean- Baptiste ARRIVÉ et Amélie VOLATRON ont intégré l'équipe des assistants d'éducation.

Pour les agents enfin l'équipe n'a pas été modifiée, le conseil départemental maintenant jusqu'à fin décembre un demi-poste supplémentaire pour la mise en œuvre des nettoyages renforcés avec le protocole sanitaire en vigueur. Mme COPPIN Cécile avait été recrutée à cet effet l'année dernière.

Les conditions d'accueil ont été assouplies et le collège reprend après un an et demi de fortes contraintes, un fonctionnement plus normal. Les gestes barrières sont évidemment maintenus.

Les cours ont donc repris avec des projets nombreux et variés avec une attention toute particulière pour les élèves de 6^e :

- des ateliers mémoires afin de faciliter l'apprentissage des leçons et l'écoute en classe.
- l'accueil dans chaque classe, sur une demi-journée, par semaine, et ce jusqu'en décembre, d'un professeur des écoles afin de mieux accompagner les élèves les plus fragiles.
- un soutien spécifique en lecture et ce plus précisément, en fluence, de novembre à décembre, suite aux évaluations menées en septembre.

Pour tous :

- le dispositif « devoirs faits » a repris. Ces temps de travail personnel sont encadrés par des enseignants, des assistants d'éducation et cette année pour 2 heures hebdomadaires par des animateurs du centre social.

- Les 5^{es} ont pu déjà bénéficier d'une sortie pédagogique le jeudi 23 septembre au site des Bouchauds dans le cadre d'un travail sur la culture latine.
- Le projet culturel « Portrait(s) d'un territoire », avec l'artiste photographe Céline Levain débuté en 2019-2020, en partenariat avec le centre social et la municipalité s'est terminé par l'expo à la Galerie des Arts. Un autre projet, avec résidence d'artistes débutera dès janvier 2022.
- L'Association Sportive a repris ses activités le mercredi après-midi et propose également des ateliers le lundi et jeudi de 13h à 14h. L'atelier football fonctionne le vendredi de 15h à 17h et des ateliers pour les filles sont à l'essai le mardi et vendredi de 13h à 14h. Le cross du collège a eu lieu le vendredi 22 octobre sur le site des Pradelles. L'association « octobre rose » y a été mise à l'honneur.

Trois temps forts pour ce début d'année :

■ École ouverte du 25 au 31 août

Dans le cadre des vacances apprenantes, mises en place par le ministère de l'Éducation Nationale, 30 élèves du CP-CE1 et CM2-6^e ont pu bénéficier d'une semaine de reprise en douceur, avec l'École Ouverte. Des cours, en français et mathématiques le matin, et des activités sportives et culturelles ont été proposées aux deux groupes d'élèves (un sur Genouillac et un autre au collège). Ce projet a été rendu possible par l'implication de personnels volontaires et de la mairie de Terres-de-Haute-Charente qui a fourni les repas servis aux enfants.

Les élèves participants ont été satisfaits de cette action, mêlant travail scolaire et activités de loisirs : équitation, accrobranche, football, tennis, atelier scientifique et olympiades.



■ Hommage à Samuel Paty

C'est avec une belle écoute et du recueillement que tous les personnels et les 185 élèves ont rendu, le vendredi 15 octobre, un hommage au professeur d'histoire-géographie, assassiné, il y a un an, pour avoir montré en classe, des caricatures.

Après un discours de la principale portant sur l'importance des missions de transmission des savoirs et des valeurs de la République et une lecture de la lettre émouvante d'Albert CAMUS, écrite en 1957, à l'attention de son instituteur, tous ont observé une minute de silence. Après ce temps collectif, les professeurs ont échangé en classe, avec les élèves notamment sur le sens de cet hommage. De nombreux sujets ont été abordés en réponse à leurs questions. Ce travail sera

repris, notamment le 9 décembre, sur la journée dédiée à la laïcité.

■ Nettoyons la nature

Le mercredi 6 octobre, les élèves de 6^e, ont participé à l'action «nettoyons la nature» avec le soutien logistique du centre commercial Leclerc. Ils étaient accompagnés par des assistantes d'éducation, Mmes BISSERIER et VOLATRON, les enseignants d'EPS, M. DELAYRAT et MAZINGUE, de l'infirmerie, Mme TRIGUERO et de la CPE, Mme BAUDIER.

Les 44 élèves répartis en groupes ont collecté pas moins de 19 kilos de déchets, essentiellement autour du collège. Ravis de cette expérience nul doute que d'autres actions en ce sens se poursuivront !

MAISON FAMILIALE RURALE LA PERUSE

Des projets malgré le contexte sanitaire. Nous sommes encore au beau milieu de la crise sanitaire née en mars 2020. Qui l'eut cru ?

Prenons-nous conscience que ce qui touche la planète est historique, à l'instar des deux guerres mondiales du siècle précédent ? L'Homme est confronté depuis un an à une difficulté qu'il ne peut maîtriser, malgré son savoir, ses connaissances techniques, ses technologies en tous genres, sa 5G, ses écrans plats et ses satellites....

Il ne reste que l'humain pour sauver l'humain... Faire encore plus attention à l'autre, être encore plus solidaire de l'autre, peut-être réinventer nos sociétés. Peut-être revenir à des « fondamentaux utiles », pléonasmes sociaux ici bien nécessaires.

Nous sommes nombreux à penser que notre MFR est une solution viable et toujours novatrice pour la formation des jeunes actifs de demain. Nos pratiques nous obligent à prévoir, anticiper, écrire des plans de formation, les changer si besoin, les adapter, au besoin, dans une nécessaire intelligence situationnelle... Une sorte de guerre éclair où la routine n'a pas sa place, où la bonne lecture du terrain permet de faire face.

Nos alliés : les maîtres de stages, qui ont accepté de prendre les jeunes au sein de leurs structures au sortir du confinement,

nous suivant ainsi dans notre démarche de résistance face au covid.

Cette aide précieuse nous a permis de garder éveillés les apprenants de toutes les classes, et d'éviter des décrochages dramatiques.

Notre ennemi : la morosité engendrée par l'habitude. Les jeunes changent, nous évoluons. Le covid nous freine, nous continuons.

La récompense pour notre établissement, un recrutement historique, dans un territoire pourtant en déficit démographique. On traverse le département, parfois des départements, pour s'inscrire dans une « école qui a bonne réputation, où le respect mutuel est visible »... En effet, si notre équipe évolue face aux jeunes qui changent, nous n'oublions pas pour autant de leur expliquer que de tous temps, ce n'est pas l'individuel qui a construit notre civilisation, mais le collectif.

Un collectif qui se doit de retrouver des valeurs simples mais fédératrices pour répondre aux défis de demain. A la MFR de Haute Charente, nous y croyons, et nous nous devons de continuer à y croire. Nous voulons participer à l'éducation des citoyens de demain, dans une démarche

de savoir-faire professionnel mais aussi de savoir-être personnel : des jeunes responsables, actifs, volontaires, ayant l'esprit d'entreprendre, et respectueux du monde qui nous entoure. L'internat et la vie en collectivité nous semble être une solution fiable et d'avenir pour faire grandir les apprenants dans un collectif, tout en respectant la personnalité de chacun.

Un projet d'agrandissement est en cours, non pas pour loger plus de jeunes, mais pour les loger encore mieux en ces difficiles temps de covid.

Acteurs du monde agricole, nous souhaitons former les remplaçants d'une génération d'agriculteurs qui va en grand nombre partir à la retraite : pour ce faire, nous continuerons nos efforts pour nous adapter aux évolutions du terrain, notamment en terme d'agroécologie et de développement durable.

Nous voulons plus que jamais en cette année 2021 être au service du territoire des Terres-de-Haute-Charente et aider les familles à former les jeunes actifs de demain. **Nous le ferons ENSEMBLE, car c'est dans le COLLECTIF que la ruralité s'est toujours construite et a su répondre aux défis qui lui ont été proposés !**





CSCS Haute-Charente

L'accueil au CSCS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h45 à 18h15. Mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h.

Le personnel d'accueil reste à votre écoute. Au-delà de l'information sur les activités proposées par l'association, il peut être de bons conseils pour vos démarches administratives en ligne ou encore pour vous relayer vers les partenaires adaptés à votre demande. La salle informatique est disponible pour un accès internet.

Service de transport à la demande

Vous résidez sur une commune de Terres-de-Haute-Charente (Genouillac, La Péruse, Mazières, Roumazières-Loubert, Suris). Vous souhaitez faire des courses, aller à la pharmacie, vous rendre à un rendez-vous médical, un minibus avec chauffeur du Centre social est mis à votre disposition le mardi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 17h. Forfait 10 aller-retour : 16 €uros + adhésion au CSCS (5 ou 8 €).

Relais petite enfance

Accueil des assistantes maternelles :

le lundi et jeudi de 9h15 à 11h45

Accueil des familles :

le mercredi de 9h15 à 11h45

Vous souhaitez des informations sur le contrat de travail, la professionnalisation des assistantes maternelles. Permanences de l'animatrice : lundi de 15h45 à 17h et le mardi de 10h45 à 12h.

Accueils de loisirs

L'îlot z'enfants à la Péruse (3/13 ans) : le mercredi et pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30.

Le Pacha (11/17 ans) : le mercredi de 14h à 18h, le samedi de 14h à 17h (selon programme) et durant les vacances scolaires. Possibilité le mercredi de récupérer les jeunes à la sortie du collège Jean Michaud pour les faire déjeuner à l'îlot z'enfants avant l'ouverture du Pacha.

Reprise des activités de loisirs/détente



Les activités de loisirs/détente ont repris depuis septembre, avec obligation du pass sanitaire :

- Atelier mémoire : le lundi, tous les 15 jours, à 14h30 au CSCS,
- Mamilly couture : le jeudi à 14h au CSCS (selon planning),
- Hatha-yoga : le lundi de 18h15 à 20h à la halle artistique,
- Taiji quan/Qi gong : le mardi de 18h30 à 20h30 au CSCS,
- Danse avec Mary : le mercredi de 14h à 15h à la halle artistique,
- Claquettes (NOUVEAU) : le mercredi de 15h à 16h à la halle artistique,
- Sophrologie : le mercredi de 19h à 20h et le jeudi (spécial séniors) de 10h30 à 11h30,
- Bougeons ensemble (gym douce) : le mercredi, de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30 à la halle artistique,
- Marche nordique : le vendredi, départ collectif du CSCS à 13h15,
- Cours de dessin/peinture (8/18 ans) : le samedi de 10h à 11h30 à la Halle artistique.

Vacances familiales

Dès février 2022, Annabelle Vaudon, référente familles, vous reçoit, sur RDV, vous accompagne tout au long de votre projet de vacances d'été pour vous aider financièrement, rechercher

un hébergement, vous aider dans l'organisation de vos vacances pour permettre un départ en toute tranquillité.

Français/langue étrangère

Pour les publics d'origine anglophone qui souhaitent s'intégrer plus facilement en travaillant notre langue à l'écrit et à l'oral.

- Le lundi au CSCS :

Débutants à 9h - Intermédiaires à 10h15 - Conversation à 11h30 - Groupe d'échanges français/anglais de 13h30 à 14h30.

Ateliers numériques

Vous souhaitez vous initier à l'informatique et à internet, des ateliers numériques se déroulent le lundi et vendredi de 9h30 à 11h30, sur inscription. Pass numériques APTIC acceptés sur diagnostic préalable.

Accompagnement au bilan de santé.

Le CSCS vous accompagne au centre d'examen de santé d'Angoulême pour effectuer un check-up complet gratuit, la solution pratique et rapide pour vérifier que tout va bien côté santé. Prochain RDV : en juin 2022.



Vous pouvez retrouver l'actualité du CSCS de Haute-Charente sur son site internet <http://www.cscshautecharente.fr>, page Facebook ou vous adresser directement au personnel d'accueil.



AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE FONTAFIE-GENOULLAC



Malgré un contexte compliqué, l'Amicale des Parents d'Élèves a réussi à rester active. De nombreuses actions ont été mises en place et ont rencontré un franc succès grâce au soutien des instituteurs, des parents d'élèves et des habitants.

Vente de gourdes personnalisées, bulbes de fleurs, sapins et chocolats de Noël, d'objets en bois en collaboration avec les créations en bois de Totof, de saucissons, de madeleines, des photos individuelles, la vente à emporter du repas « Joue de bœuf » et la mise à disposition de bennes à cartons.

Grâce à ces bénéfiques, l'APE a pu offrir à chaque enfant un livre et un petit sapin en bois décoratif pour Noël (1200€). Le Père Noël avait même fait le déplacement pour faire la surprise aux enfants. Un beau moment de partage. **A la fin de l'année scolaire, les élèves de CM2 ont reçu une calculatrice pour les féliciter de leur passage en 6^e et 12 vélos ont été achetés pour l'ensemble de l'école (2600€).** L'APE vient également en

aide à l'équipe enseignante pour mener à bien leur projet d'école 2021/2022 « Le Grand Nord » (1200€).

Depuis quelques mois, une collecte de cartouches a lieu à l'école et à la médiathèque de Fontafie-Genouillac. Ne jetez plus vos cartouches usagées !



Tout le monde espère pouvoir se retrouver autour de nos manifestations habituelles. Toute idée et aide seront les bienvenues.

Le bureau

L'UNITÉ LOCALE NORD EST CHARENTE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE



La Croix-Rouge est heureuse de vous informer de la nomination des nouveaux élus pour le mandat 2021/2025

Mme GARNIER Liliane, présidente ; Mme BOURDY Patricia, secrétaire ; Mme Marie BESSE, vice-présidente et Mme GAUDIN Sandrine, 2^e vice-présidente ; M. Franc JOURDIN, trésorier.

■ NOS HORAIRES DE BUREAU

Le cloître à La Rochefoucauld, rez-de-chaussée

Mardi et jeudi matin de 9h à 12h

Tél : 05 45 70 41 35 ou 06 33 27 88 27

Nos vestiboutiques sont ouvertes à tous (vêtements, chaussures, tissus, laines et objets divers).

Vous pouvez déposer vos dons aux horaires d'ouverture et faire des emplettes.

■ NOS NOUVEAUX HORAIRES ET ADRESSES DE NOS VESTIBOUTIQUES

- **Chabanais** - 8 rue Maurice Faurisson
Mercredi de 14h30 à 16h30, jeudi de 9h30 à 12h et samedi de 10h à 12h
- **Chasseneuil** - 16 rue Bir Hakeim
Mercredi et jeudi de 14h à 17h, 1^{er} samedi de 9h à 12h et les 22 jours de foire de 9h à 12h
- **Confolens** - Cour des Recollets
Mercredi de 14h à 16h30 et le 2^e samedi du mois de 9h à 12h
- **La Rochefoucauld** - Le Cloître à l'étage
Le jeudi de 14h à 16h30 / Tous les samedis de 9h30 à 12h30
- **Roumazières-Loubert** : rue du clos Beau
Jeudi de 14h à 16h30
- **Ruffec** - 15 rue du Chenais
Mercredi de 9h à 12h - vendredi de 13h30 à 16h30 et tous les samedis de 9h à 12h

RÉSIDENCE LES CHARMILLES LA SEMAINE BLEUE

« Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire » : thématique des 70 ans de la semaine bleue dont l'objectif est de valoriser la place des aînés dans la vie sociale.



Cette thématique a immédiatement parlé aux résidents de la résidence les Charmilles qui ont souhaité créer des nichoirs et des hôtels à insectes avant d'en faire don à la municipalité de Terres-de-Haute-Charente. Cette action s'inscrit dans le prolongement du projet potager lancé sur la résidence au printemps 2021 et initié par les résidents et les équipes. Une confection « made in les Charmilles » des nichoirs et hôtels à insectes de A à Z. Après que Benjamin, l'agent de maintenance, ait découpé les planches de bois, les résidents à l'aide des soignantes ont poncé, assemblé, peint, gravé les différents éléments et garnis les hôtels à insectes de pommes de pin, brindilles, etc. qu'ils ont eux-mêmes récoltés lors de leurs balades matinales. Ce projet a permis de rassembler de nombreux résidents en fonction de leurs envies et capacités.

Après une semaine de fabrication, vendredi 8 octobre, la Directrice de la Résidence, Amélie NARFIT, associée à son équipe et aux résidents a invité Madame la Maire, Sandrine PRECIGOUT, afin de lui remettre des nichoirs et hôtels à insectes. Ces derniers seront implantés dans divers lieux de la commune : à la mairie, devant les écoles, ...

Des séniors engagés et dynamiques avec l'envie d'ouvrir leur belle résidence les Charmilles sur l'extérieur.

Prochainement il est prévu l'inauguration d'une grainothèque permettant aux habitants de la commune et aux résidents de pouvoir faire un troc de plants et graines de légumes et de fleurs.

COLLECTIF D'ANIMATION DE SURIS TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE

Le Collectif d'animation de Suris a pu reprendre, avec un grand plaisir, quelques-unes de ses manifestations en 2021.

Malgré les restrictions sanitaires liées à la pandémie, la **randonnée pédestre du 30 mai** a connu une bonne fréquentation par une belle journée ensoleillée ; pas de repas à l'arrivée mais une collation remise au départ a satisfait tous les marcheurs qui sont revenus enchantés par la découverte des chemins et paysages de notre commune.

La **soirée musicale du 24 juillet** a eu un grand succès. La place de la mairie avait été aménagée en respectant les consignes préconisées et le public a pu profiter d'une soirée estivale un peu fraîche mais bien agréable ; Michel PETIT, chanteur et animateur a su mettre l'ambiance, en faisant participer les chanteurs et chanteuses, petits et grands, qui s'en sont donnés à cœur joie ! En première partie de soirée, nos chanteurs et musiciens locaux nous ont fait le plaisir d'être là et de nous montrer leurs talents, au son de l'harmonica, de la cornemuse, de la harpe et de la guitare...



Le **marché de producteurs qui s'est déroulé le 26 août** a été une grande réussite, la météo a contribué au succès de cette manifestation, les tables installées sur le parvis de la salle des fêtes ont été à peine suffisantes pour accueillir tous les participants et les membres du collectif ont dû être présents en nombre pour satisfaire toutes les demandes : vente de pain, cuisson des viandes, frites, buvette, tombola, tickets-repas, vérification du pass sanitaire...

Les producteurs, dans l'ensemble, ont semblé satisfaits de la fréquentation et de leurs ventes ; en tout cas cette manifestation a permis une bien sympathique animation de notre bourg !

Association LAS BODEGAS



Association créée le 30 juillet 2021 à l'initiative d'amis musiciens et de son président Jérôme Pascaud.

Las Bodegas propose d'animer les festivités publiques et privées, style musique de rue, variétés.

Composée actuellement de 12 musiciens, elle souhaite étoffer son groupe par la venue d'autres musiciens (expérimentés ou non) instruments à vent ou percussions, souhaitant jouer dans une ambiance solidaire, familiale et conviviale.

Venez partager un moment sympathique lors d'une répétition.

Vous pouvez vous renseigner :

- Jérôme PASCAUD - Président : 07 83 71 97 51

- Jean-Pierre POUYADOUX - Vice-président : 06 87 05 05 97

Mailing lasbodegas16@gmail.com

Si vous avez un instrument qui dort dans un placard, venez lui faire prendre « l'air » lors d'une répétition.

Trot' en Charente Limousine et le Trail de la Terre Cuite

Le **Trail de la Terre Cuite** a de nouveau été annulé en 2021 en raison des conditions sanitaires. Aujourd'hui, les courses reprennent et nos coureurs retournent progressivement sur la ligne de départ. Il nous tarde donc de vous retrouver le **samedi 28 mai 2022** sur les beaux parcours autour de Terres-de-Haute-Charente. Vous pourrez vous inscrire sur 3 distances en trail, 2 distances en marche nordique ou randonnées.

Pour vous préparer physiquement ou tout simplement pour passer une matinée entre amis, n'hésitez pas à nous rejoindre les dimanches matins. Avec Trot'en Charente Limousine, tout est possible : selon votre niveau et vos envies, différents groupes, différents parcours - départ 9h du stade de foot de Roumazières-Loubert - et surtout toujours dans la bonne humeur.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : Corine au 06 30 43 09 78 et aussi suivre nos aventures sur notre page facebook <https://www.facebook.com/trotencharentelimousine>.



SEMAINE DE DÉTENTE AU CLUB DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Comme chaque année, en septembre, le club de randonnée pédestre de Roumazières-Loubert a effectué son habituelle semaine rando/tourisme. Cette année, cap sur la Bretagne à Carantec, dans le nord Finistère. Et plus précisément, dans le Léon notamment connu pour ses productions multiples de légumes dont chacun a pu ramener divers échantillons.



Chaque jour, les 3 groupes de marcheurs ont alterné randonnée le matin, découvertes touristiques l'après-midi et dégustations gourmandes le soir : galettes, crêpes, huîtres et autres coquillages...

Les randonnées ont principalement eu lieu sur le GR 34 et nous ont permis de découvrir, sous le soleil et au rythme des marées de superbes panoramas : l'île Callot par la chaussée submersible, le Cairn de Barnenez, la boucle de Vanneg à Henvic, St Pol de Léon, l'île de Batz et le Château du Taureau en mer lors du tour de Carantec.

Rappel : Le club de randonnée marche tous les mardis, le rendez-vous est à 13h30 à la salle des fêtes pour le co-voiturage. 3 niveaux de marche sont proposés : balade, randonnée et randonnée sportive sur des distances d'environ 6, 10 et 12 km.

Tous renseignements : Nicole : 06 24 68 08 63
Yves : 05 45 84 28 79 ou Michel : 05 45 71 26 95

L'ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE (AAPPMA)



2022 Année anniversaire pour « *La Gaule de Roumazières-Loubert et ses environs* ». L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) fête ses **80 ans**. Elle a été créée en avril 1942.

Son but, lutter contre le braconnage et repeupler les cours d'eau en poissons. Ne pas confondre avec l'APPERL, association communale des plans d'eau beaucoup plus récente. En 80 ans, 5 présidents l'ont dirigé. M. ROUGIER Adrien, M. PLUYAUD Maurice, M. LARENAUDIE Gilbert, M. DOUTAU Didier et

M. DELAGE Joël. Son cantonnement au départ comprenait les communes de Roumazières, Loubert, Chantrezac, Genouillac, Nieuil, Mazières, La Péruse.

A ce jour, elle rassemble : Terres-de-Haute-Charente, Nieuil, Ambernac, Manot, Lésignac, Massignac, Verneuil, Préssignac, St-Quentin. Ce qui représente environ 220 km de rives. L'arrivée des Lacs dans son territoire a quelque peu bousculé son fonctionnement. Elle a aujourd'hui 456 adhérents ce qui fait un noyau dynamique avec le commerce d'articles de pêche « Aux Portes des Lacs ». Chaque président a amené sa pierre à l'édifice. La création pour le 1^{er}, le développement pour le second avec la création d'un ruisseau pépinière sur le Son, l'expansion pour le 3^e avec la création des Pradelles et la construction du chalet, le financier pour le 4^e et donc la gestion des plans d'eau de Lavaud et Mas Chaban pour le 5^e.

Elle a dû engager deux gardes pêche particuliers qui sont équipés d'un véhicule pour faire face à la fréquentation des pêcheurs dans son cantonnement. En 80 ans, la mission n'a pas changé mais la situation s'est terriblement dégradée. De Terres-de-Haute-Charente démarrent la Bonniere, le Son dans la cour de Terreal, la Charente qui est bouleversée par la présence des lacs qui font qu'il y a beaucoup d'eau l'été et peu l'hiver. Ce qui inquiète, c'est le manque d'eau sur ses 2 ruisseaux à truites. Depuis 3 années, la Bonniere manque d'eau et l'eau se réchauffe en période estivale environ 19°, ce qui ne permet pas aux truites de vivre dans ces conditions. Le Son résiste un peu mieux en quantité d'eau mais la température est trop haute pour lui aussi.

Heureusement, la présence des lacs et surtout celui de Mas Chaban font que nos pêcheurs peuvent exercer leur passion avec une grande diversité de poissons. Tout anniversaire mérite une célébration. L'AAPPMA va donc proposer cette année **2022** un marathon de pêche par équipe de 2 pêcheurs (un adulte et un enfant de moins de 14 ans) aux Pradelles et un déjeuner dansant.

LA VOIE DE L'HIRONDELLE

Vous nous connaissez, la Voie de l'Hirondelle, petite association de Terres-de-Haute-Charente qui œuvre sur trois ha de réserve écologique, avec plein d'animaux recueillis, dont plusieurs très âgés... On fait Ehpad pour animaux ! Au complet, à présent.

Et aussi refuge pour des milliers d'animaux sauvages, dont hirondelles et moineaux, depuis des années ! Bien sûr, on est tout petits face aux grandes associations de protection ; on a des moyens réduits.

Mais tous les ans, nous voyons naître 80 bébés hirondelles rustiques tout de même. Moins à présent car leur espèce, entre autres, est gravement menacée... Mais quand même, sur 11 nids dans les boxes des deux vieux chevaux, on a vu plein de petitous aux becs grands ouverts réclamer à papa/maman leur ration quotidienne d'insectes.

Du coup, nous nourrissons aussi ces derniers, et avons aussi une réserve à ce niveau ! Nous collaborons avec d'autres organismes pour aider Mère Nature (dont Charente Nature qui accueille les oiseaux blessés).

Nous ne prenons pas le temps de sortir, sauf pour raisons familiales, tant nos protégés nous occupent. C'est un véritable SACERDOCE ! Nous payons aussi souvent de notre poche tout le grain que ces animaux consomment. Mais malgré les soucis qui vont en augmentant au fil des ans, nous continuons notre mission avec bonheur. En vieillissant, on fait juste attention à ne pas être débordés face aux abandons et maltraitements divers.

Nous sommes tout petits mais très actifs en tant que protecteurs de la nature, et nous prônons aussi le respect pour les « tites » fleurs sauvages.

La Voie de l'Hirondelle - Annie Fugier - 14 Chez le Masson Roumazières-Loubert - 16270 Terres-de-Haute-Charente 05 45 71 19 09 - fugier.annie@bbox.fr



PATRIMOINE

LA PÉRUSE, EGLISE SAINT-PIERRE-AUX LIENS

Au Moyen Age, La Péruse se trouvait dans le diocèse de Limoges. En tant que prieuré, sous le vocable de Notre-Dame, l'église fut donnée en 1052 à l'abbaye bénédictine de Bourgueil par son fondateur, Jourdain, fils du seigneur de Chabonais. Une nouvelle église fut construite, que l'on consacra en 1089.

Dans cette région, la technique de construction en moellons n'est pas forcément un signe d'archaïsme et l'homogénéité du matériau - le grès du Limousin - rend difficile la lecture des ruptures dans les maçonneries.

Cependant, il est possible que la travée sous clocher, couverte d'une coupole de plan barlong sur pendentifs plats et l'abside qui est en hémicycle à l'intérieur et à pans coupés à l'extérieur, correspondent à l'édifice construit

au XI^e siècle. Les murs de la nef, dotés de fenêtres à double ébrasement et doublés à l'intérieur par de grands arcs brisés, accusent une construction, ou tout au moins un remaniement en vue du voutement - aujourd'hui disparu - qui n'a dû intervenir que vers le milieu du XII^e siècle.

Il en est de même pour la réalisation de la façade occidentale avec son large portail encadré d'arcades aveugles. Quant au clocher, il a été reconstruit lors des restaurations du XIX^e siècle. L'intérêt de cette église est amplifié par les différents vestiges de décors peints qui y ont été retrouvés et restaurés. Les plus anciens, qui sont aussi les plus spectaculaires, peuvent dater du début du XII^e siècle. Il s'agit d'élégantes représentations des apôtres appliquées sur le mur de l'abside et dans l'ébrasement des baies. Sept sur douze sont encore visibles, parmi lesquels on reconnaît encore saint Pierre. Dans la nef, sur le mur sud de la seconde travée, sont conservées des figures d'anges sur fond d'étoiles, qui peuvent dater du XIV^e siècle.

Enfin, sur le mur nord de la travée la plus orientale, un décor d'architecture en trompe-l'œil réalisé en camaïeu de gris illustre l'art de la Renaissance.

Manifestations

1^{er} semestre 2022

Déliure les livres (salon du livre)

20, 21, 22, 23 janvier

Genouillac

Organisateur : Comité d'Animation et de Développement Culturel Genouillacois - Salle des Fêtes de Fontafie

Repas choucroute

5 février en soirée

Genouillac

Organisateur : Association des Parents d'Elèves de Genouillac
Salle des Fêtes de Fontafie
Réservations : 06 78 80 63 41 / 06 79 41 56 28

Repas de chasse Genouillac/Mazières

13 février

Genouillac

Organisateur : Société de Chasse Genouillac/Mazières
Salle des Fêtes de Fontafie à partir de 12h30
Réservations : 06 20 87 41 88 / 06 23 23 43 80

Repas « Poule au Pot »

6 mars à partir 12h

Suris

Organisateur : Collectif d'animation de Suris
Salle des fêtes de Suris
Réservations : 06 35 51 12 05 / 06 18 79 48 71

Repas de printemps

19 mars à partir de 12h

Suris

Organisateur : Foyer d'amitié de Suris - Salle des fêtes de Suris
Réservations au 06 75 99 27 02 / 06 46 26 81 36 /
05 45 89 20 18

Chasse aux œufs

10 avril

Genouillac

Organisateur : Association des Parents d'Elèves de Genouillac
Salle des Fêtes de Fontafie
Renseignements : 06 78 80 63 41 / 06 79 41 56 28

Arts et plaisirs de la table

10 avril (en journée)

Genouillac

Organisateur : Comité d'Animation et de Développement Culturel Genouillacois - Salle des Fêtes de Fontafie
Producteurs locaux / repas sur réservation au 06 08 22 24 65 /
06 07 52 41 25

Vide grenier

10 avril

Roumazières-Loubert

Organisateur : APPERL (Amicale Piscicole des Plans d'eau de Roumazières-Loubert) - Plan d'eau des Pradelles

Repas annuel de la Chasse

17 avril

Suris

Organisateur : Société de chasse de Suris
Salle des fêtes de Suris à 12h
Réservations : Fabrice PEROT - 06 03 62 03 16
Guy SOURY - 06 83 07 49 14

Repas annuel

30 avril

Roumazières-Loubert

Organisateur : Urban Section (Ragga)
Salle de l'Hermitage à partir de 19h30

Réservations : 06 18 07 55 21 / 06 13 95 60 47

Concours de vélos fleuris / Vente de brioches

1^{er} mai

Genouillac

Organisateur : Association des Parents d'Elèves de Genouillac
Salle des Fêtes de Fontafie

Renseignements : 06 78 80 63 41 / 06 79 41 56 28

Vide-grenier - Floralies - Artisanat

1^{er} mai

Genouillac

Organisateur : Comité d'Animation et de Développement Culturel Genouillacois - Salle des fêtes de Fontafie et esplanade

Repas sur réservation (tête de veau) au 06 08 22 24 65 /
06 07 52 41 25

Randonnée annuelle

22 mai

Suris

Organisateur : Collectif d'Animation de Suris
Départ à partir de 8h - Place de la mairie de Suris

Renseignements : 06 35 51 12 05 / 06 18 79 48 71

Trail de La Terre Cuite

28 mai

Roumazières-Loubert

Organisateur : Association Trot' en Charente Limousine
Les Pradelles - Contact : 06 30 43 09 78

Lusofolies

9, 10, 11, 12 juin

Genouillac

Organisateur : Comité d'Animation et de Développement Culturel Genouillacois - Salle des fêtes de Fontafie

Moules frites

18 juin

Mazières

Organisateur : Comité des fêtes de Mazières
Salle des Fêtes

Réservations : 06 84 02 77 95 / 06 30 12 47 13

Kermesse de l'école de Genouillac

18 juin

Genouillac

Organisateur : Association des Parents d'Elèves de Genouillac
Salle des Fêtes de Fontafie

Renseignement : 06 78 80 63 41 / 06 79 41 56 28

« Fête de l'été »

3 juillet

Suris

Organisateur : Collectif d'animation de Suris
Vide grenier - Animation diverses et variées - Restauration et
buvette sur place

Réservations : 06 35 51 12 05 / 06 18 79 48 71

Lotos, Concours de belote, Thés dansants, Dons du sang

1^{er} semestre 2022

Salle des Fêtes Fontafie / Roumazières-Loubert / Suris / La Péruse / Mazières

Nous vous attendons, venez nombreux à nos manifestations
et n'oubliez pas de réserver pour certains repas organisés.

JANVIER

01 janvier

Roumazières-Loubert
Thé dansant Comité des Fêtes

15 janvier

Roumazières-Loubert
Loto APPERL

23 janvier

Roumazières-Loubert
Thé dansant du Comité des Fêtes

FÉVRIER

12 février

Suris
Concours de belote
Foyer d'Amitié de Suris

18 février

Roumazières-Loubert
Loto du Solex

19 février

Roumazières-Loubert
Loto du Cyclo

20 février

Roumazières-Loubert
Thé dansant du Comité des Fêtes

MARS

05 mars

Roumazières-Loubert
Loto des Pompiers

06 mars

Fontafie/Genouillac
Loto Club des Aînés

09 mars

Roumazières-Loubert
Don du sang

12 mars

Mazières
Loto du Comité des Fêtes
de Mazières

12 mars

Roumazières-Loubert
Football Club Charente Limousine

13 mars

Roumazières-Loubert
Loto Club de la Terre Rouge

19 mars

Roumazières-Loubert
Repas annuel de la FNACA

27 mars

Roumazières-Loubert
Thé dansant du Comité des fêtes

AVRIL

07 avril

Roumazières-Loubert
Concours de belote club de la
Terre Rouge

29 avril

Roumazières-Loubert
Loto Artgila

MAI

13/14 mai

Roumazières-Loubert
Congrès des Sapeurs-Pompiers

19 mai

Roumazières-Loubert
Don du sang

21 mai

Roumazières-Loubert
Loto du Comité des Fêtes

22 mai

Roumazières-Loubert
Loto Club de la Terre Rouge

25 mai

Roumazières-Loubert
Loto du Solex

28 mai

Roumazières-Loubert
Loto du Tennis

29 mai

Roumazières-loubert
Loto du Tennis

JUIN

18 juin

Fontafie/Genouillac
Loto Charente Limousine Cuba

24 juin

Roumazières-Loubert
Loto Amicale des Donneurs de
Sang

25/26 juin

Roumazières-Loubert
AG District Foot

!/\ À noter que toutes les manifestations prévues seront soumises aux directives gouvernementales annoncées en lien avec l'épidémie de Covid 19. Il est donc possible que certaines d'entre-elles soient annulées ou que leurs modalités d'organisation soient modifiées.

Les vœux de « l'opposition »

En ce début d'année, formulons des vœux pour une gestion efficace de notre commune !

Nous aimerions être associés au partage de toutes les informations communales et à la conception des projets municipaux, d'intérêt général.

Nous souhaitons une organisation réfléchie du travail des agents techniques et un suivi des demandes des travaux jusqu'à l'aboutissement. Évitions, par exemple, les montages et démontages d'échafaudages sans travaux entre temps ; le creusement de fondations par nos services techniques puis le rebouchage et à nouveau le creusement par un prestataire, avec surcoût au budget prévisionnel. Que penser de la pose de panneaux de signalisation routière puis la dépose parce que la demande d'autorisation aux services départementaux compétents n'a pas été faite ?

Chaque denier public devrait être investi raisonnablement. Le taux de délinquance sur la commune de Terres-de-Haute-Charente, serait-il si conséquent pour justifier l'investissement dans un réseau de caméras de surveillance ?

Le nombre de bénévoles associatifs est en recul. Pourquoi cette perte d'engagement et de participation ? Un manque de considération, de coordination ? Nous souhaitons une remobilisation du tissu associatif, ce relais indispensable à l'intégration intergénérationnelle mais aussi la vitrine dynamique de la commune.

Nous aimerions une forte attractivité commerciale et de services, des offres de logement. Terres-de-Haute-Charente doit être au rendez-vous de l'après déviation.

Les principes fondateurs de la charte rédigée pour la fusion des cinq communes historiques est inscrite dans le marbre. Nous souhaitons ne pas laisser telle ou telle commune déléguée sur le bas côté. Jacques Dupit, ancien maire de Suris nous alerte sur ce point. Voir ses propos en encadré.

Traitement égalitaire, la charte mise à mal...la « lune de miel » serait-elle terminée ?

Jacques Dupit, maire de Suris de 2012-2018 et maire délégué 2019-2020 s'exprime :

« Je veux apporter des précisions, suite à des allégations et propos formulés par Madame la Maire de Terres-de-Haute-Charente lors de récents conseils municipaux, concernant la commune historique de Suris. J'ai sollicité à plusieurs reprises, par mail, des rendez-vous afin que nous clarifiions des propos que je considère faux voire diffamatoires. Ma première demande formulée le 17 septembre 2021 a été rejetée et la seconde, transmise le 28 septembre 2021, n'a pas eu de réponse à ce jour. »

« Je considère qu'il est de mon devoir d'ancien maire d'apporter les précisions nécessaires sur des points qui mettent directement en cause la gestion de la commune de Suris par la mandature précédente et donc me concernant personnellement. »

« Ainsi affirmer, comme cela a été le cas lors du conseil municipal du 13 septembre 2021, que la commune historique de Suris aurait été « mise sous tutelle de l'Etat » si le regroupement de communes n'avait pas eu lieu, relève de l'information mensongère et infondée. »

« S'il est exact que le budget 2018 a été difficile à équilibrer suite à la perte de plus de 30% des recettes fiscales (cessation de l'activité de l'entreprise Délias fin 2017) les réserves des années précédentes ont permis cet équilibre budgétaire sans qu'à aucun moment le Préfet de l'époque, alors rencontré par la première adjointe et moi-même, n'ait évoqué la mise sous tutelle, qui n'avait de toute évidence pas lieu d'être. »

« Cette difficulté était passagère, j'avais obtenu une aide exceptionnelle attribuée par les services fiscaux nationaux dans les cas de pertes importantes de recettes fiscales (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises -CVAE- et contribution foncière des entreprises -CFE-) suite à des cessations d'activité d'entreprises. Cette aide a d'ailleurs bénéficié à la commune nouvelle de TDHC puisque sur les budgets 2019, 2020 et 2021, cela a représenté 112 700 € au total. »

« Cette aide devrait être rapprochée du coût des travaux de l'aménagement du bourg de Suris, ce qui ramènerait ce coût à des proportions qui me semblent tout à fait compatibles avec le budget d'une commune de plus de 4000 habitants : reste à charge de la commune, environ 100 000 €. »

« Comprenez que des allégations telles que « Suris, commune qui coûte cher à la commune nouvelle de TDHC », ou « commune sinistrée »... me conduisent à réagir en apportant ces précisions qui sont vérifiables par chacun. »

« Lors de la création du regroupement de communes et de la signature de la charte, j'avais émis quelques réserves, alors relevées par certains de mes collègues maires de l'époque, quant à l'assurance d'un traitement égalitaire entre les communes. Même si cette charte n'a que la valeur qu'on veut bien lui accorder puisqu'il s'agit plus d'un contrat « moral » entre les signataires, des propos tels que « plus rien pour Suris » répétés à plusieurs reprises semblent aller dans le sens de ces craintes. Le blocage des travaux dans notre église, alors qu'un concert y est programmé et se déroulera avec une bâche en toile de fond en est un autre exemple. »

Nous remercions Sandrine JUDE pour sa collaboration durant ces deux années de mandat de conseillère municipale.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et d'épanouissement dans sa vie future.

Bienvenue à Jean- Pierre COLDEBOEUF élu municipal depuis le 11 octobre 2020.

Maçonnerie Michaël Ribeiro

S.A.R.L RIBEIRO Michaël

2, av. Louis Laurent - Genouillac
16270 Terres-de-Haute-Charente

Tél. 06 66 14 66 13



**Matériel
et produits d'entretien**
Professionnels & Particuliers

48 rue du 8 Mai
16270 Roumazières

05 45 71 21 40

www.monproduitdentretien.com

NOUVEAU

LA BRASSERIE LUCKY



05 16 46 08 10

122 RUE NATIONALE
16270 ROUMAZIERES
LOUBERT

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRES



ELISE, 42 ANS
MA FIERTÉ : VALORISER
LES ENTREPRISES LOCALES

EdiPublic RECRUTE
DES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H/F)

Chaque jour vous avez à cœur de répondre
aux besoins de communication
pour vos clients.

Faites comme Elise, rejoignez-nous !



L'agence de communication
des collectivités

CONSEIL & CRÉATION | ÉDITION & MOBILIER URBAIN
COMMUNICATION DIGITALE | IMPRIMERIE | RÉGIE PUBLICITAIRE

Siège social

86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU (Futuroscope)
33 av. des Temps Modernes

05 49 01 44 11 - info@edipublic.com

Agences : Poitiers - La Rochelle - Bordeaux - Nantes - Lorient - Mâcon

www.edipublic.com



RAYNAUD AMBULANCE

Ambulance, VSL
Consultations - Hospitalisations
Taxi



05 45 71 22 70

8 bis rue des 4 vents
ROUMAZIÈRES LOUBERT



POMPES FUNÈBRES
RAYNAUD AMBULANCE
Chambre Funéraire

Construction de monuments granits, articles funéraires, entretien et rénovation des tombes, transport de corps, organisation et contrat obsèques.

GARAGE VOISIN

Fabrice COCULET

AGENT PEUGEOT ET FORD
ATELIER DE RÉPARATION AUTOMOBILE
Vente de véhicule neufs et d'occasions

Service après-vente
Vente de pièces de rechange - Vente accessoires



PEUGEOT

32 ter Route Nationale
16270 Roumazieres Loubert

05 45 71 21 27



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
**LA SANTÉ BIEN
REMBOURSÉE**

**75€
OFFERTS***



Mutuelle
de Poitiers
Assurances

* voir conditions en agence

**TOUTES ASSURANCES
PARTICULIERS ET PROS**



TERRES-DE-HAUTES-CHARENTES

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le code des Assurances

ENTREPRISE ROBERT

PEINTURE / PLAQUE DE PLATRE
REVETEMENT SOLS ET MURS

16270 ROUMAZIERES - LOUBERT

TEL : 06-17-80-16-89 (DEVIS GRATUIT)

ESPACE OPTIQUE



05 45 71 71 89

RENARD Nathalie
Opticienne diplômée

espace-optique@wanadoo.fr

46 ter rue nationale

16270 ROUMAZIÈRES LOUBERT



- Peinture intérieur & extérieur
- Pose de plaques de plâtre
- Revêtement sols & murs
- Décoration
- Ravalement de façades
- Isolation
- Démoussage toitures & murs
- Devis gratuit

Sébastien MICHEL
06 09 36 40 13

Aurélien CHAMBAUDRY
07 86 26 96 91

46, route Nationale - Roumazières-Loubert 16270 Terres de Haute Charente

ARTUS
interim coo coo

Vous cherchez un **EMPLOI ?**

ARTUS RECRUTE !

PERMANENCE SUR ROUMAZIÈRES



Plus d'info au **05 55 01 79 20**

DE 9H À 12H

TOUS LES JEUDIS !

Port du masque obligatoire

66 rue Nationale
Maison des permanences
Roumazières-Loubert

www.artus-interim.com

